

l'Homme & l'Oiseau



Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

2^{ème} trimestre 2014

92^{ème} année

P301082



Saisies d'oiseaux
Birding
Malte, Chypre, Liban,
même carnage

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922,
les statuts ont été publiés pour la première
fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

Siège social, bureaux, boutique verte :
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

Siège pour la Wallonie : Jalna, Heure-en-Famenne.

N° d'entreprise : 0414 132 194
TVA : BE 0414 132 194

Tél. : 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89

protection.oiseaux@birdprotection.be

www.protectiondesoiseaux.be

Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

Membre adhérent : 20 €

Membre étranger : 26 €

Membre protecteur : 30 €

Membre donateur : 60 € *

Membre à vie : 1.250 € *

* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.

Compte CCP : BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2 % sur les séjours
dans notre Centre Nature de Jalna et 10 % sur les achats à notre boutique verte.

Président : Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • beaumont@skynet.be

Vice-président / Trésorier : Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • michel.david@topbd.be

Directeur : Yvan Bruyninckx • yvan.bruyninckx@birdprotection.be

Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVES)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres
d'accueil et de soins pour la faune sauvage en
détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide
des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la
Région Bruxelles-capitale.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

Centre Nature Jalna

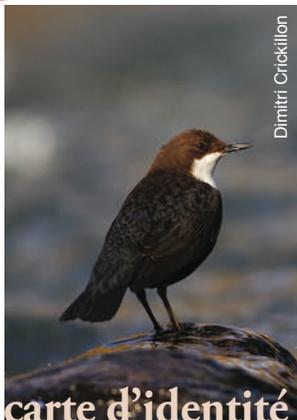
Propriété de notre association, il est situé à Heure-
en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha.
Il accueille des écoles, des groupes, des familles
pour des séjours (logement et restauration) dirigés
vers la découverte de la nature. Diverses anima-
tions sont proposées.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE





Dimitri Crickillon

carte d'identité

- **Nom commun** : Cincle plongeur
- **Nom latin** : *Cincla cinclus*
- **Taille** : 20 cm
- **Répartition** : Toute l'Europe
- **Statut** : Strictement protégé

Rédacteur en chef :
Yvan Bruyninckx.

Comité de rédaction :
Michel David, Jean-Claude
Beaumont, Ludvine Janssens.

Mise en page : Jérôme Hallez.

Secrétariat : Nadine Peleman.

Photos : Dimitri Crickillon,
Bernadette Deville-Duc, Jean-Claude
Beaumont, Derek Stoner, Magalie
Tomas Millan, Ludvine Janssens,
vildaphoto, Hugo Wilcox, Hunting
Coalition for the Abolition of Spring
Hunting, Birdlife Cyprus, AP Photo/
Petros Karadjias, Londra Gazete,
Keep Lebanon Green.

Corrections : Elise Lonchay,
Michel David, Yvan Bruyninckx.

Réalisation : avec l'aide d'Actiris.

Impression : Corelio/Nevada-Nimifi.

Editeur responsable :
Jean-Claude Beaumont,
rue de Veeweyde 43
1070 Bruxelles.



LRBPO

l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°2 avril • mai • juin 2014 • 92^{ème} année

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

Sommaire

EDITO	5
1922-2014 : 92 ANNÉES DE COMBATS	6
HOMME & OISEAU	10
LA LIGUE EN ACTION	12
OISEAUX DANS LE MONDE	16
ORNITHOLOGIE	26
NOTRE CENTRE NATURE	34
BOUTIQUE VERTE	38
CONCOURS PHOTO	40
POUVOIRS PUBLICS ET NATURE	42
JUNIOR	44
LE SAVIEZ-VOUS ?	47
SERIAL KILLER	48
LA CHASSE EN QUESTION	52
RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER	60



Editorial

La civilisation des loisirs



Pour agrémenter nos temps libres, des centaines d'activités s'offrent à nous, chaque week-end et même chaque jour. Des spectacles, des manifestations - concurrence oblige - toujours plus spectaculaires. Il faut verser dans le gigantesque, dans l'insolite pour attirer du monde. Des feux d'artifices toujours plus longs et plus nombreux, des concerts toujours plus démesurés, des expositions toujours plus originales, des sons et lumières toujours plus impressionnants et des commémorations toujours plus grandioses, toujours plus...

On verse souvent dans l'excessif, mais a-t-on pensé à l'impact de ces manifestations sur notre faune, sur notre milieu de vie, et finalement sur nous-mêmes ? On connaît le stress important provoqué chez les oiseaux et chez les mammifères par les feux d'artifices, qui balancent aussi dans notre atmosphère un cocktail de métaux lourds extrêmement polluants. Idem pour les festivals, les « rave party », les concerts de toutes sortes en plein air qui, pour déranger le moins possible, se déroulent loin des zones habitées mais dérangent la nature.

Dans les pages suivantes nous parlerons d'un phare commémoratif et d'une exposition de sculptures sur l'eau qui peuvent avoir un impact négatif sur notre avifaune.

Dans notre civilisation, tuer est aussi un loisir. Monsieur Fahd Bin Sultan, prince de son état, s'est amusé, lors d'une chasse au faucon de trois semaines au Pakistan, en janvier dernier, à tuer 2.000 Outardes houbaras, oiseaux en danger d'extinction. La fauconnerie, patrimoine mondial de l'humanité qui détruit un autre patrimoine de l'humanité, c'est d'une tristesse incommensurable. Cette humanité-là, nous n'en voulons pas.

Mais ce prince n'est pas tout seul. Ses amis maltais, chypriotes, libanais, égyptiens ne sont pas en reste. C'est par centaines de milliers qu'ils massacrent tout ce qui vole. Des millions d'oiseaux tués chaque année, par des fous, des malades de la gâchette ou du filet. C'est un véritable « avicide » qui devrait être reconnu comme tel. Vous découvrirez dans cette revue tout ce qu'ils font pour détruire nos oiseaux, notre planète.

Jean-Claude Beaumont, Président.

Histoire et petites histoires de la Ligue... (LXXXVI)

1974 • 2^{ème} partie

Et maintenant... LA DYNAMITE !

A Lixhe, Gingelom et Diets-Heur ont eu lieu trois opérations de dynamitage de dortoirs d'Étourneaux provoquant de la manière la plus bestiale possible, à court ou à long terme, la mort de plus de 140.000 oiseaux à régime alimentaire insectivore principalement. Le 10 juillet 1974 est la date de la plus sanglante extermination massive d'oiseaux à ce jour en Belgique.

Jean-Claude Beaumont

1922-2014 : 92 ANNÉES DE COMBATS

Les fortes explosions de TNT ne causèrent que la mort immédiate de 20% des oiseaux, les 80% restants : oiseaux agonisants, brûlés, mutilés ou simplement étourdis, furent achevés, plusieurs heures après, à coups de gourdins par quelques piègeurs de rats musqués...



De l'avis des militaires qui participaient à l'opération, et des rares spectateurs, le spectacle était écœurant.

Des amis des oiseaux de Ensisval écrivaient dans le courrier des lecteurs du Télé-moustique du 8 août 1974 : «Durant la soirée du 9 juillet 1974, un véritable génocide eut lieu quelque part dans les

bois confinant le Limbourg et la province de Liège : 80.000 étourneaux furent assassinés sans vergogne... La Belgique retombe au bas de l'échelle et s'applique à agir en barbare ! Bel exemple pour nos enfants, qui entendent à longueur de journée, à l'école, à la radio et à la RTB*, qu'il faut respecter le patrimoine de la nature et protéger nos amies les bêtes. »

La seule culpabilité de ces oiseaux est leur caractère social qui les incite à se rassembler le soir en très grand nombre et en dehors de la période de nidification. Pour les non-initiés c'est très spectaculaire et pour les fruiticulteurs, c'est la panique... (257)

*Radio Télévision Belge



Le 23 août, la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO) proteste énergiquement contre le Dynamitage des Etourneaux. Des lettres indignées sont envoyées aux Ministres Poma (6 septembre), Van den Boeynants (16 septembre), Lavens (21 octobre) et Tindemans.

Le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux (CCPO) demande que ces tueries cessent et réclame des études scientifiques sérieuses, car les dégâts occasionnés par les Etourneaux sont surévalués.

Ceux qui firent la Ligue...

Jean Doucet

(Né en 1934)

- Ingénieur en constructions civiles.
- Professeur honoraire de l'Enseignement Technique secondaire supérieur et supérieur non universitaire.
- Membre fondateur d'Aves (1963).
- Administrateur du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR) (1979 - 1982).
- Administrateur de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (1994 - 2011).
- Auteur des premières publications scientifiques belges consacrées au Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) traitant du régime alimentaire (1969) et de la mue (1971).
- Auteur de nombreuses publications scientifiques consacrées principalement aux Rapaces notamment aux interactions entre l'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*) et la Buse variable (*Buteo buteo*).
- Travaux concernant la Chouette effraie (*Tyto alba*) dans le sud de la Wallonie et le nord des Ardennes françaises.
- Observation et publication de la première nidification (1989) en Wallonie du Hibou grand duc (*Bubo bubo*) après sa disparition depuis près d'un siècle.
- Découverte d'une nouvelle espèce de chauve-souris pour la Faune belge (1974) : l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).



Monsieur **Jean Doucet**, administrateur du FIR-Belgique, à son départ à Zaventem, avec les deux Faucons laniers en partance pour la Tunisie (1982) où ils ont été relâchés.

- Récolte d'un arachnide d'une espèce et d'un genre nouveaux pour la faune mondiale (*Pseudomarus enigmaticus*).
- Publication du premier cas de nidification du Grand Corbeau (*Corvus corax*) à l'ouest de la Meuse (Aves 2012).
- Combat, sans réserve ni relâche, pour la conservation de la nature, contre la tenderie, la fauconnerie, le piégeage...



Tous les problèmes économiques rencontrés dans la fructiculture (concurrence des pays du sud, coût de la main-d'œuvre, problème de subside de l'Etat...), et météorologique (gel tardif, grêle, sécheresse...) créent une véritable psychose, et les fruiticulteurs reportent tous leurs problèmes sur les malheureux oiseaux.

Le dynamitage des dortoirs à Étourneaux ainsi que la tenderie aux Pinsons en Flandre a ému la presse danoise, ici un article du « Berlingske Tidende » de Copenhague avec une interview de Roger Arnhem (janvier et 9 février 1974).

Bernard Roeyers, collaborateur de la Ligue au début des années septante, débauché par le CCPO démissionne comme Secrétaire général de ce dernier le 27 mai 1974. Il sera remplacé par Frédéric De Wilde en 1975 qui, lui, vient de Veeweyde. ●

BIBLIOGRAPHIE

Les références non renseignées ici renvoient aux articles précédents.

(245) Ligue Belge pour la Protection des oiseaux, *L'homme et l'Oiseau* n°1, 1982.



Legs en duo

une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession stipule que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée comme la Ligue qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.



Dimitri Crickillon

(Photographe naturaliste et animateur nature)

Vous présente :

Le Cincle plongeur

L'univers des rivières du Condroz, de la Famenne et de l'Ardenne éveille chez moi une réelle fascination.

HOMME & OISEAU

Il ne se passe pas un jour où mes pensées ne s'égarant le long d'une de ces rivières tumultueuses, rebelles, aux reflets d'émeraude. Un objectif me hante, photographier l'oiseau le plus énigmatique de ces cours d'eau : le Cincle plongeur !

Souvent posé sur un caillou moussu émergeant du milieu des eaux, d'apparence noire, il a la bavette blanche comme neige. De plus près, on contemple de doux reflets acajou sur la tête



Dimitri Crickillon

et une partie du dos. L'oiseau, de la taille d'un merle, fait quelques courbettes, comme s'il était monté sur des ressorts, pointe le bec en l'air et se fait la belle au ras de l'eau en poussant un trille strident.

Grandes griffes sur grandes pattes pour s'accrocher, petites ailes pour ramer et petite queue comme gouvernail. Son plumage a une apparence écailleuse avec une forte densité de plumes serrées qui lui garantissent une imperméabilité totale. Quant à ses os, ils sont pleins et c'est ainsi qu'il trouve tant d'aisance à se laisser couler au fond des flots et à prendre des allures de bombardier quand il survole les méandres.

Tel un poisson couvert de plumes, il plonge et réapparaît plus loin le bec plein de « drôles de bêtes » (larves d'insectes, petits poissons) venues des fonds tumultueux.

Il est rapide et a l'habileté du poisson. Il remonte le courant en marchant sous l'eau, bondit sur une pierre, s'agite nerveusement afin d'avaler son butin et replonge, court en apnée, remonte à nouveau le courant pour se laisser porter par les flots, pareil à la coque de noix qui disparaît au gré de l'eau. ●



Dimitri Corfokilon

CARTE D'IDENTITÉ

Nom français	Cincle plongeur
Nom latin	<i>Cinclus cinclus</i>
Taille	20 cm
Cri	Le cincle plongeur émet un chant qui est un long gazouillement de notes fluides et gringantes. Il chante toute l'année, excepté à la période de la mue au cours de l'été. La femelle chante comme le mâle.
Plumage	Le cincle plongeur est un oiseau à queue courte. La tête, la nuque et le haut du dos sont brun-roux. Le dos est gris-ardoise foncé, avec un aspect écaillé. Le menton, la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur, séparés de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. Le bec est noirâtre.
Habitat	Les cincles vivent sur les rives des cours d'eau rapides, dans les endroits rocaillieux et escarpés et prioritairement en altitude. Parfois en bordure de lacs ou de mer. Le cincle plongeur est sédentaire, bougeant uniquement dans des conditions hivernales extrêmes.
Régime alimentaire	Le cincle plongeur se nourrit d'insectes et de larves, d'insectes aquatiques, de petits crustacés et de mollusques. Il consomme aussi des vers de terre, des têtards et des petits poissons, et parfois aussi des œufs de poisson.
Site de nidification	Le cincle plongeur niche très près de l'eau, près de la surface, ou à environ 2 mètres au-dessus de l'eau sous un pont. Il utilise aussi des cavités dans la rive, des trous dans les murs ou les vieux arbres au-dessus de l'eau. Les deux adultes construisent le grand nid en forme de dôme, avec de la mousse, des herbes sèches et des feuilles. Mais cette construction n'est qu'un abri. L'entrée est cachée sous un rebord végétal, et c'est là qu'est le vrai nid : une coupe d'herbes et de laïches, tapissée de feuilles, principalement des feuilles de chêne pédonculé.
Reproduction	La femelle dépose 4 à 6 œufs blancs en mars ou avril. L'incubation dure environ 14 à 16 jours, assurée par la femelle. Le mâle s'approche du nid uniquement quand la femelle va se nourrir, et il surveille le site. Mais le mâle la nourrit aussi régulièrement au nid. Les poussins sont nidicoles et sont nourris par les deux parents pendant un mois. Mais les jeunes peuvent quitter le nid avant, à environ 24 à 25 jours après la naissance.
Répartition	Cet oiseau est présent et niche en Europe, de l'Espagne à l'Irlande, et jusqu'en Russie et en Turquie. C'est un Sédentaire. On le rencontre en Corse, en France dans les Pyrénées, les Alpes, le Massif central, le Morvan, le quart nord-est et le sud-est de la France, sauf la plaine méditerranéenne. En Belgique, presque exclusivement au sud du sillon Sambre-et-Meuse.
Statut de protection	Actuellement, la population du Cincle plongeur est considérée comme stable. Le Cincle plongeur est une espèce protégée au niveau international (Cir Convention de Bernes).
Menaces	La plus grande menace qui pèse sur cette espèce, c'est la dégradation de la qualité de l'eau des ruisseaux aux bords desquels il vit. Celle-ci entraîne une diminution de proies.

La Ligue et Woluwe-St-Pierre au secours du Castagneux

Jeudi 27 mars, surprise ! Un napperon circulaire imitant une dentelle blanche flotte au centre de l'étang Bemel à Woluwe-Saint-Pierre. Il avoisine les dix mètres de diamètre. Le Grèbe castagneux qui nichait là, les années précédentes, a disparu. Je crains qu'il ne niche pas en présence de cette décoration.

**Bernadette Deville-Duc,
membre effective de la Ligue Royale Belge
pour la Protection des Oiseaux.**

Agile, toujours en activité, le Grèbe castagneux est un petit grèbe tout en rondeur (environ 100g) qui, pour la plupart des spécialistes, doit son nom à sa livrée : « castagneux », du latin castanea : châtaigne. Nageur et plongeur émérite, il se nourrit de petits poissons, têtards, insectes aquatiques. Depuis plusieurs années, il niche sur l'étang Bemel à Woluwe-Saint-Pierre. À chaque fois c'est l'occasion pour les amis des

oiseaux de l'endroit d'observer et de photographier sa nichée.

Ce printemps-ci, un individu est présent dès la mi-mars. L'étang Bemel, circulaire, très petit, ne dépasse pas 75 m de diamètre. Pourquoi donc cet oiseau ne s'installe-t-il pas sur un des deux grands étangs voisins ? C'est que cette espèce affectionne les petits plans d'eau et, si certaines



Dentelle sur l'étang Bemel (27-03-2014).



Bernadette Deville-Duc

Grèbe castagneux de la nichée 2011.

années il inspecte effectivement les deux autres grands étangs tout proches dès février, jamais il ne s'y est reproduit.

La plupart du temps ce grèbe niche en bordure, caché parmi les plantes de la rive. Ici c'est l'inverse. Les couples qui reviennent de migration chaque année s'installent au beau milieu de la pièce d'eau pour amarrer leur nid flottant aux nénuphars présents partout. À mon sens, c'est pour s'isoler de l'agitation qui anime les berges. Promeneurs, joggeurs, pique-niqueurs, chiens galopant, enfants jouant, ballons, bâtons atterrissant régulièrement dans l'eau : c'est l'étang le plus animé ! Il est étonnant de voir l'entêtement de ces oiseaux à y nicher...

La Commune de Woluwe-Saint-Pierre, avec laquelle j'ai pris contact, au sujet de cette dentelle, m'explique qu'il s'agit d'un Parcours d'art contemporain dans les parcs de Woluwe : PARCours-PARKunst, destiné à se prolonger jusqu'en juin. Plusieurs artistes ont agrémenté les étangs et leurs abords de créations personnelles. Mon interlocutrice se montre réceptive à mes craintes et entame des recherches pour agir au plus vite.

À peine une heure plus tard, l'Échevine de l'Environnement et des Espaces verts, Caroline

Lhoir, m'appelle. Nous discutons quelques instants des risques pour l'oiseau nicheur et elle me propose de nous retrouver le jour même sur place pour évaluer la situation.

C'est une rencontre vraiment agréable, empreinte d'écoute de part et d'autre et de partage d'expériences ornithologiques que j'ai toujours plaisir à échanger quand l'occasion se présente. D'autres ornithologues contactés conseillent aussi de déplacer l'œuvre. Caroline Lhoir est acquise au principe et nous parcourons ensemble le site du Parc pour voir où il serait possible de replacer la dentelle. L'étang Denis est retenu. Et dès le lundi 31 mars c'est chose faite ; une demi-journée de travail est nécessaire à l'artiste et à son équipe pour déplacer et refixer la dentelle.

Un tout grand merci à l'artiste, Isabelle Copet, et aux personnes qui l'ont aidée, à Caroline Lhoir et à la commune de Woluwe-St-Pierre pour cette collaboration agréable et fructueuse. ●

Ce 11 juin, bonne nouvelle, deux Grèbes castagneux plongeaient, faisaient surface pour ricaner, replongeaient dans ce petit étang qui regorge de petits poissons.

Phare de Liège, non merci

Fin février, l'asbl « Phare de Liège » annonçait l'installation d'un phare au-dessus du monument interallié de Cointe, à l'occasion des commémorations du centenaire de la guerre 14-18.

La rédaction

LA LIGUE EN ACTION

Pour la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, ce projet aurait de graves conséquences pour les oiseaux, surtout les oiseaux migrateurs nocturnes, la vallée de la Meuse étant un couloir important de migration. La problématique des phares le long des côtes est bien connue, ce sont de véritables pièges à oiseaux. Mais le but de ces phares est d'avertir et de guider les bateaux afin de prévenir les naufrages et de sauver ainsi des vies humaines. Par contre, ici à Liège, il est inadmissible, pour simplement « décorer » le ciel, d'accroître inutilement les dommages sur une avifaune de plus en plus éprouvée. Et les malheureux morts pour la patrie, dont la mémoire est honorée au monument interallié de Cointe, n'auraient certainement pas approuvé, qu'en commémoration de leur sacrifice, on crée une hécatombe permanente d'oiseaux. A l'impact négatif sur la biodiversité s'ajouteraient le gaspillage énergétique, une pollution lumineuse accrue et des nuisances certaines pour tous les riverains.

Le Bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, s'est contenté de transmettre notre lettre à son échelon du Tourisme et du Patrimoine, Michel Firket, afin qu'il charge ses services d'examiner nos remarques. Nous attendons sa réaction avec impatience.

De son côté, par presse interposée, Monsieur Gilles Forêt, Président de l'asbl « Phare de



Liège » rappelle que le phare ne devrait pas être actif toutes les nuits mais uniquement lors d'événements ponctuels. Il demande que « nous lui communiquions les dates de migration afin de ne pas le faire fonctionner durant cette période ».

Définir des dates de migration n'est pas possible, les oiseaux se déplaçant, non seulement pour leur reproduction ou pour l'hivernage, mais aussi en fonction des conditions climatiques ou de besoins en nourriture. Si certaines espèces ont des passages assez réguliers, s'étalant cependant sur presque toute l'année, d'autres, par contre, ont un comportement erratique imprévisible. Le mieux est donc de ne pas faire fonctionner le phare du 1^{er} janvier au 31 décembre ! ●

Bienvenue chez nous

Dans les années nonante, lors de la rénovation des corniches de la Maison de l'Oiseau, rue de Veeweyde à Anderlecht, siège de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, nous avons placé six nichoirs à Martinets noirs (*Apus apus*). Ils furent occupés sporadiquement pendant toutes ces années. Mais depuis le printemps 2011, il niche régulièrement, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Ludivine Janssens

Les Martinets sont des oiseaux bruyants qui égaient nos quartiers de mai à juillet, de va-leureux migrants en provenance d'Afrique qui ne s'attardent que trois mois chez nous, le temps de faire des petits et de les former au vol d'avion de chasse dont ils nous gratifient. Leur silhouette aérodynamique est sans doute à l'origine de la confusion avec l'hirondelle. Je devrais dire Les hirondelles car nous en côtoyons plusieurs espèces (Hirondelles rustiques, de fenêtres et de rivages).

Le Martinet noir est répandu chez nous. Il n'a rien à voir avec les hirondelles malgré la relative ressemblance et un commun appétit insectivore, qui pousse les uns comme les autres à gober les insectes au vol, ouvrant comme un



René Dumoulin



Jean-Claude Beaumont

four une bouche qui cache bien son jeu, vu la petitesse du bec. Le Martinet est dans l'air ce que le poisson est dans l'eau : à l'aise ! Tellement à l'aise, qu'il y passe l'essentiel de son existence. De ce fait la nature, pragmatique, a réduit ses pattes au minimum, (d'où son nom scientifique, « apus » qui veut dire « sans pieds ») ce qui fait qu'il lui est très difficile de se poser et surtout de redécoller. Le Martinet pèse 42 g environ pour une longueur de 16 cm et une envergure comprise entre 42 et 48 cm. Son mode de vie est presque exclusivement aérien, il ne se pose que pour nicher. Le reste du temps : il dort en l'air, se reproduit dans les airs (ou s'envoie en l'air au sens propre.) et se nourrit en l'air des myriades d'insectes qui y déambulent avec insouciance et que l'on nomme parfois plancton aérien. ●

Galápagos entre mer et ciel

On a déjà tout dit et tout vu sur les Galápagos. Mais, on en dira et on n'en montrera jamais assez, car ces îles sont l'image de notre monde avant que les hommes n'envahissent la terre. Une terre originelle où la nature règne encore en maître, où le temps s'immobilise et où l'homme vient en ami. Pour combien de temps encore ?

Texte et photos : Jean-Claude Beaumont

OISEAUX DANS LE MONDE

A 1000 km au large de l'Amérique du Sud, dans l'océan Pacifique, juste sur l'Equateur, un chapelet de 127 îles, îlots et rochers d'origine volcanique s'égraine sur une surface marine de 133.000 km². Les Galápagos sont restées très longtemps inhabitées. Cela est dû essentiellement au manque d'eau douce.

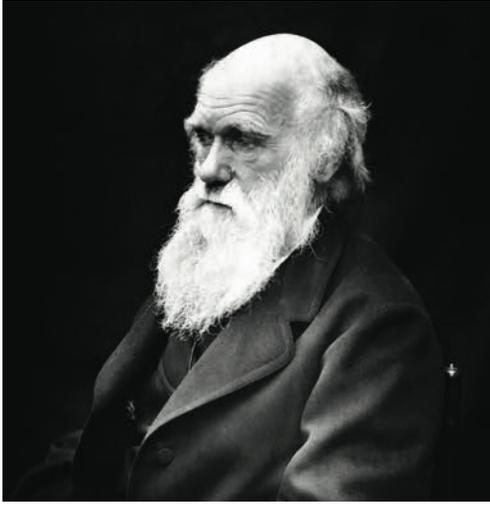
Les conditions de vie pour l'homme, et pour la nature y sont très dures.

Et les histoires sont nombreuses d'apprentis « Robinson » retrouvés morts de soif ou dégoutés par une vie qu'ils espéraient idyllique dans un paysage de commencement du monde.

Cet archipel, découvert par les précolombiens au VII^{ème} siècle et les européens au XVI^{ème} siècle, a longtemps été un repaire pour les pirates et les boucaniers et



Paysage de Floreana dominé par le volcan Cerro Pajas.



Charles Darwin.

un rendez-vous pour les baleiniers et les navires de guerre anglais. Ceux-ci se ravitaillaient en tortues terrestres qui étaient entassées vivantes dans les cales. Ce qui permettait d'avoir toujours de la viande fraîche à bord. On estime la population de tortues, à l'époque, à 250.000. Actuellement il y en aurait encore 15.000 réparties en 9 sous-espèces. C'est aux Galápagos, en 1835, qu'un jeune naturaliste anglais, Charles Darwin (1809-1882) fit de nombreuses observations et

élabora sa célèbre théorie sur l'évolution et la sélection naturelle (1859) que certains extrémistes contestent encore aujourd'hui. Les Galápagos sont à présent une province à part entière de l'Equateur. Elles ont été classées « Parc national » en 1959 et « Patrimoine mondial » de l'Unesco en 1978. La réserve marine des Galápagos qui s'étend sur 70.000 km² a été créée en 1998. C'est la plus grande réserve marine au monde.

Vitrine vivante de l'évolution, cet archipel est unique sur notre planète. Plusieurs facteurs favorisent cet environnement exceptionnel : son extrême isolement géographique, ses courants océaniques froids, son activité volcanique ancienne et récente. Ces facteurs ont favorisé une vie marine très riche et très diversifiée et une vie terrestre unique et atypique.

L'île de Baltra

Dés l'aéroport, sur l'île de Baltra, c'est le choc. On est au milieu de nulle part. L'endroit est désertique et désolé. Le sol est brunâtre, voire noirâtre, agrémenté de quelques maigres buissons sans feuilles. Le ciel est couvert, il fait très sec et pas trop chaud. Cette aridité, surprenante au dé-





Georges, le dernier représentant de sa sous-espèce quelques années avant sa mort.

part sera le lot habituel de toutes les îles visitées. Au sortir de l'avion, les visiteurs doivent marcher dans un bac désinfectant et attester qu'ils n'ont pas de nourriture ou de produit végétal ou animal avec eux. De l'avis de tous, ces mesures semblent dérisoires pour protéger la biodiversité indigène. Une route en zigzag, vestige d'une ancienne base militaire américaine nous emmène au bac vers l'île de Santa Cruz. Les militaires pendant la guerre, pour se divertir, tiraient sur les Iguanes terrestres de Baltra qui ont fini par disparaître ainsi que pratiquement toute vie animale. Depuis, les Iguanes ont été réintroduits et se faufilent entre les pieds des touristes.

Galápagos dans l'avenir. On frémit à cette idée. Mais Puerto Aroyo, c'est aussi la Station Scientifique Charles Darwin inaugurée en 1964 grâce à des subventions de l'Unesco et de l'État équatorien. Cette station a pour but de trouver des solutions aux problèmes dus à l'activité humaine, au sauvetage d'espèces menacées et à l'élimination des espèces invasives. C'est là que nous avons rencontré Georges, « Tortue géante des Galápagos (*Geochelone nigra*) la plus connue de la planète », seul et dernier représentant de sa sous-espèce qui est, hélas, mort depuis. On ne peut quitter cette station sans évoquer le « Pinson de Darwin » qui inspira le célèbre naturaliste. On

L'île de Santa Cruz

Santa Cruz est traversée par la seule route goudronnée de l'archipel. Elle nous mène, à travers une « forêt » d'« arbres à marguerites géants », ou *scalesias**, à Puerto Aroyo qui est le point de départ de toutes les excursions. La petite ville de 12.000 habitants est très animée. Elle vit essentiellement du tourisme et attire beaucoup d'immigrés en provenance de l'Equateur. Quelques hôtels, des boutiques, des boîtes de nuit, des vendeurs de souvenirs... nous donnent l'image de ce que seront peut-être les



Géospize à bec moyen (*Geospiza fortis*) sur l'île de Santa Cruz.

* En vert : les espèces endémiques.

ne parle plus de pinson, mais de **Géospize**. Il y en a 14 espèces, toutes endémiques. C'est surtout la forme du bec qui s'est adaptée à chaque style de nourriture : baies, graines, vers de bois, qu'ils vont chercher à l'aide d'une épine de cactus ; tiques qu'ils prélèvent sur les iguanes ou sur les tortues, et même le sang des oiseaux marins qu'ils boivent en piquant la base des plumes de la queue. Ces îles constituent un exemple unique, un laboratoire naturel où les processus écologiques et biogéographiques de l'évolution, qui influencent la faune et la flore, peuvent être observés et étudiés. Cette évolution se poursuit encore de nos jours.

L'archipel ne se visite qu'en bateau. Pour chaque endroit de débarquement dans une île, les autorités du parc ne tolèrent que deux bateaux le matin et deux l'après midi. Au point de débarquement, en général une plage, il y a un sentier balisé de quelques centaines de mètres qu'il est absolument interdit de quitter. Pas question d'amener de la nourriture (seule l'eau est tolérée), et il faut prendre ses précautions avant de débarquer. Les groupes sont accompagnés obligatoirement de deux gardes/guides qui sont très soucieux de faire respecter les règles. Ce système, bien organisé, est très efficace. Il empêche une trop forte pression humaine sur ces îles à l'écosystème très fragile. Une autre règle importante et bien appliquée concerne les rapports

visiteurs/animaux. Il est interdit de toucher les animaux (otaries, iguanes, oiseaux), par contre, les animaux ont le droit de vous toucher (ce qui est assez rare). A première vue, toutes les îles se ressemblent. C'est faux, chaque île renferme sa faune, et même sa flore spécifique. Chaque espèce endémique de l'archipel possède, pratiquement, une sous-espèce dans chaque île. Nous allons le constater au cours de notre périple.

L'île Española

Lorsque l'on débarque sur l'île Española, on a l'impression d'être les premiers humains à dé-



Crabes rouges des Galápagos.



Lions de mer.



Moqueur des Galápagos.

couvrir l'île. La plage est bondée... de Lions de mer (*Zalophus wollebaeki*) allongés et somnolents. Ils ne nous regardent même pas. Seuls les oiseaux Moqueurs des Galápagos (*Mimus parvulus*), endémiques, très familiers et très curieux, viennent nous inspecter. S'ils trouvent une bouteille d'eau, ils

gobent la petite goutte d'eau douce restée éventuellement sur le bouchon. Ces oiseaux ne boivent habituellement que de l'eau saumâtre. L'eau douce est un régal pour eux. La faune est tellement peu farouche - on approche les mammifères marins, les reptiles, les oiseaux, et ils nous approchent à quelques centimètres - qu'on se met à rêver que notre monde, il y a quelques siècles, devait être comme ça : un paradis terrestre. Sur les rochers, une multitude de Crabes rouges des Galápagos (*Grapsus grapsus*) jouent à cache-cache avec les vagues tandis que des raies tachetées passent et repassent dans l'eau turquoise. Le haut des plages est parsemé de nombreuses fosses. C'est le résultat de l'éclosion des œufs de tortues marines. Sur un champ de lave à la végétation très clairsemée, une colonie d'Albatros des Galápagos (*Phoebastria irrorata*) s'est implantée. Ce géant des mers, la seule espèce d'Albatros que l'on peut trouver en zone tropicale, ne se reproduit au Galápagos que sur l'île d'Española.



Albatros et son œuf.

L'île Floreana

Sur l'île de Floreana, des groupes d'Iguanes marins, noirs et rose foncé, (*Amblyrhynchus cristatus venustissimus*) se réchauffent et vous accueillent en crachant, parfois sur vous. Ce n'est pas un geste déplacé pour un iguane marin. Il rejette, tout simplement, le trop plein de sel ingurgité lors de sa quête de nourriture sur les rochers immergés dans l'océan. Au pied du volcan Cerro Pajas, une étendue d'eau saumâtre attire les Canards des Bahamas (*Anas bahamensis*) et quelques échassiers comme le Flamand rose des Caraïbes (*Phoenicopterus ruber*) et l'Echasse d'Amérique (*Himantopus mexicanus*). Pour la petite histoire, Floreana possède la plus vieille boîte aux lettres du monde (1793). Un baril où les marins et les visiteurs déposent le courrier dans l'espoir que d'autres visiteurs puissent l'acheminer à bon port. Le système fonctionne toujours.



Paysage de Santa fe.



Iguane marin de L'île Floreana.

L'île Santa fe

Le sol de l'île de Santa Fe est nu. Les Figueiers de barbarie (*Opuntia echios var. barringtonensis*), comme des arbres, sont très clairsemés ; quelques buissons sans feuilles agrémentent ce paysage désolé, mais de toute beauté. De gros Iguanes terrestres de Santa Fe (*Conolophus pallidus*), à la peau bistre-jaune, parcourent cette île à la recherche de nourriture. Il n'y a rien à manger. Les troncs des Figueiers sont dépourvus de

feuilles dans le bas. Et pas moyen de grimper sur ces troncs lisses sans épines. Ce stratagème est vital pour la survie de ces plantes mais pas pour les Iguanes. Ceux-ci sont condamnés, pour survivre, à manger tout ce qui tombe à terre : les fleurs fanées, les fruits mûrs, et parfois, c'est une aubaine, une feuille de cactus cassée ou pourrie.

L'île Plaza

Minuscule, cette île de 0,13 km² est un véritable laboratoire de l'adaptation des espèces à des milieux restreints et assez hostiles. On y trouve



Iguane terrestre de l'île Plaza.



Mouette à queue fourchée.

des iguanes marins, des iguanes terrestres et des individus hybrides qui deviendront, peut-être un jour, une espèce à part entière. Beaucoup d'oiseaux marins vivent sur la partie escarpée de la côte, comme la Mouette à queue fourchée (*Creagrus furcatus*), espèce « virtuellement » endémique car elle ne niche qu'aux Galápagos, mais qu'on peut rencontrer sur la côte sud-américaine. Elle pêche la nuit en haute mer ; c'est le plus nocturne de tous les laridés. La Mouette obscure (*Larus fuliginosus*) que les anglais appellent la Mouette des laves, car elle a la même couleur, ne niche que sur l'île Santiago, mais on la retrouve sur toutes les îles, le long des rivages où elle se nourrit exclusivement.

L'île Genovesa

C'est l'île des Fous, une île plate bordée de falaises. On y accède par l'escalier du Prince Philippe d'Angleterre, taillé à l'occasion de sa visite. La première impression de cette île est un parfum dégagé par la résine d'un arbuste, le Bois de Santal (*Bursera graveolens*). Puis c'est le spectacle de l'extraordinaire parade

nuptiale des Fous à pieds bleus (*Sula nebouxi*), tandis que les Fous à pieds rouges (*Sula sula*) nichent sur les buissons. Les Fous sont des oiseaux marins. Ils ont un rituel de salutation très élaboré qui permet aux couples de se reconnaître dans des colonies parfois très nombreuses, et aussi de renforcer les liens du couple. Ils se nourrissent en groupe et plongent, tous en même temps, d'une hauteur



Frégate superbe.



Fou à pieds rouges.



Fou de Grant.



Fou à pieds bleus.

de 10 à 30 mètres. Il existe une troisième espèce de Fous dans l'archipel, c'est le Fou de Grant ou Fou de Nazca (*Sula granti*) qui a les pieds gris-vert foncé, le bec orange et le plumage noir et blanc. Mais Genovesa, c'est aussi l'île des Frégates superbes (*Fregata magnificens*). Le mâle, perché dans la broussaille, gonfle une poche, rouge écarlate sous le bec, en frétilant des ailes lorsqu'une femelle passe dans le ciel. C'est à celui qui aura la poche la plus imposante et la plus rouge.

L'île Bartolomé

C'est une escale appréciée par tous les visiteurs. Du sommet de l'île, la vue panoramique est l'une des plus belles de l'archipel. Cet îlot minuscule au paysage lunaire possède une plage de sable orange clair. C'est le lieu idéal pour l'observation de la vie marine. Autant la terre est aride, autant la mer est riche en poissons multicolores. C'est un grand moment, en nageant avec un tuba, d'être dépassé par deux ou trois oiseaux dont on ne voit que le ventre et les pattes pédaler. On relève la tête hors de l'eau et on s'aperçoit que ce sont des

Manchots des Galapagos (*Spheniscus mendiculus*). On les suit et ils disparaissent dans l'un des nombreux trous que l'on trouve dans les rochers de lave. Ils y nichent au frais, car à l'extérieur, il fait beaucoup trop chaud.

Espèces invasives

Toutes les espèces présentes sur les îles sont ou ont été invasives. Ces invasions se sont déroulées, sur une période de plusieurs centaines de milliers d'années, grâce aux oiseaux qui ont véhiculé graines et plantes, grâce aux radeaux de plantes flottantes et de troncs d'arbres en provenance d'Amérique du Sud. On pense que c'est sur ces radeaux qu'iguanes, lézards et tortues ont échoué dans l'archipel. Le phénomène bien connu de l'endémisme, lié aux îles, a conduit à l'apparition de nouvelles espèces. Soit : 28 espèces d'oiseaux endémiques sur 58 présentes, 12 espèces indigènes de mammifères terrestres dont 11 sont endémiques et 10 menacées ou disparues, 36 espèces de reptiles, toutes endémiques, et 228 espèces de plantes endémiques sur 875 recensées.



Flamant rose des Caraïbes (*Phoenicopterus ruber*) et Echasse d'Amérique (*Himantopus mexicanus*) sur l'île de Floreana.

Une autre particularité de l'archipel, unique au monde, est la présence d'espèces de zone froide sous l'équateur : comme les Lions de mer, les Otaries à fourrure (*Arctocephalus galapagoensis*), les Manchots, les Albatros. C'est dû essentiellement aux courants marins froids qui entourent les îles. L'eau est assez froide. Au bout d'une demi-heure de baignade, il faut sortir. Cette eau froide recèle un niveau inhabituellement élevé de diversité et d'endémisme. 2.909 espèces marines identifiées et 18,2% d'endémisme. Trois cents espèces de poissons (Requins - baleines, Raies Mantas...), plusieurs espèces de mammifères marins (cétacés, dauphins...) et plusieurs espèces de tortues marines peuplent ces eaux cristallines.

Avec l'arrivée de l'homme, la faune et la flore se sont encore diversifiées, au grand dam des scientifiques et des naturalistes. Chiens, chats, chèvres, cochons, ânes, rats ont rapidement colonisé le territoire. Ils menacent la faune et la flore endémique. Ces espèces sont redevenues sauvages. Chassées, elles sont excessivement méfiantes, à tel point qu'elles sont devenues nocturnes. C'est ce point faible que les gardes du parc national utilisent pour les éradiquer. Comme toutes les espèces sauvages de l'archipel sont diurnes (même le Hibou des marais des Galápagos (*Asio flammeus galapagoensis*), il suffit de placer des pièges le soir et de les

enlever le lendemain matin. Mais la tâche est ardue et l'on pense que l'on n'arrivera jamais à éliminer complètement ces hôtes indésirables. Il se peut que ces espèces invasives, au bout de centaines, voire de milliers d'années, deviennent à leur tour des espèces endémiques. Mais nous n'en sommes pas là.

N'oublions pas que l'espèce invasive la plus dangereuse, où que ce soit, restera toujours l'homme. Avec l'arrivée des populations en provenance du continent et des touristes, des dizaines d'autres espèces ont colonisé les îles. Le nombre de plantes, d'insectes (mouches à fruit, escargots africains, fourmis à grosse tête...), et de micro-organismes pathogènes introduits, la plupart du temps, involontairement, présente un risque très important pour la biodiversité des Galápagos. En 2008, une somme de 2,19 millions de dollars a été versée par l'Unesco pour gérer, contrôler et lutter contre les espèces invasives. L'objectif du « Fonds des espèces invasives des Galápagos » est d'atteindre, à terme, les 15 millions de dollars.

Le réchauffement climatique favorise aussi le développement de certaines espèces introduites et la disparition d'espèces indigènes. Selon Stuart Banks, directeur de la Station scientifique Charles Darwin : « *Ce fragile équilibre est menacé. Les conditions climatiques actuelles se rapprochent dangereusement de celles ob-*



servées lors des passages d'El Niño dans la région. Dans les années 80 et 90, cette catastrophe écologique avait entraîné la disparition de 90% des Iguanes marins, 75% des Manchots des Galápagos et 50% des Cormorans aptères (*Phalacrocorax harrisi*), une espèce rare incapable de voler. »

Le tourisme a commencé vers la fin des années soixante. De 30.000 en 1982, on est passé à 170.000 visiteurs en 2012. Parallèlement, l'industrie touristique a attiré de nombreux habitants en provenance de l'Équateur. La population qui était de 1.300 âmes en 1950 est passée à environ 30.000.

La situation était tellement désastreuse que l'Unesco a classé, en 2007, les îles Galápagos dans la liste du patrimoine naturel en péril. En 2010, l'archipel a été retiré de la liste des sites menacés. En trois années seulement, le gouvernement équatorien, en collaboration avec l'administration du parc national des Galápagos et plusieurs organisations non gouvernementales, telle que Sea Shepherd Conservation Society, a énormément travaillé pour améliorer la situation de l'archipel : les immigrants clandestins ont été expulsés et le contrôle de la croissance démographique a été renforcé ; l'afflux des touristes est désormais mieux régulé et plus encadré ;



Une fleur sur l'île Floreana.



Le Lion de mer monte la garde devant les touristes.

plusieurs projets sont en cours afin de réduire au minimum l'apport d'espèces invasives par le fret et les transports touristiques.

Actuellement, l'immigration officielle vers l'archipel serait stoppée. Faut-il limiter le tourisme ? Cela fait débat. Il est évident que c'est le tourisme qui a sauvé les Galápagos. Les retombées financières du tourisme sont très importantes. Le Gouvernement équatorien a intérêt à protéger ces îles qui lui rapportent beaucoup de devises étrangères. Mais trop de tourisme nuit. Le président de l'ONG « Conservation International » Luis Suárez, propose d'augmenter de manière significative les surfaces protégées sans accès touristique.

Une autre menace est la pêche illégale. En 1986, une loi a été promulguée afin de contrôler la pêche et la surexploitation des ressources marines des Galápagos. Elle a été renforcée en 1998 par une loi spéciale qui s'applique uniquement à l'archipel et qui crée la réserve marine des Galápagos.

Comme l'écrivait le cinéaste - naturaliste - conférencier Christian Zuber que j'ai eu la chance d'accompagner au Galápagos en 2003 : « *Et si nous ne sommes rien dans la grouillance du monde, cette planète qui continue de tourner dans une galaxie déjà morte ou pas encore née, est pourtant notre terre, notre seul et unique « capital nature ». Perdues, dans les vagues de l'un de ses océans, des poussières d'îles : les Galápagos.* » ●

Le birding : la querelle des anciens et des nouveaux

Le birding ou birdwatching est l'observation des oiseaux dans un but de loisir et aussi, parfois, scientifique lorsque les résultats de ces observations sont communiqués et éventuellement homologués - dans le cas d'une espèce rare - dans une base de données. Les oiseaux peuvent être identifiés à la vue, à l'ouïe et aussi avec l'aide de jumelles ou de longues-vues.

Jean-Claude Beaumont

Pour certains birders, il s'agit presque d'un sport, de cocher un maximum d'espèces. Rechercher les espèces rares devient une quête régulière. Parfois, les observateurs viennent de très loin pour observer un oiseau rare signalé dans telle région ou même dans tel jardin.

Aux Etats-Unis, des compétitions sont organisées. Pour la 31^{ème} année consécutive, l'association New Jersey Audubon organise la WSB (World Series of Birding). Le New Jersey est une halte majeure pour les oiseaux migrateurs regagnant le nord. Lors de la semaine du 5 au 9 mai 2014 : 77 équipes réparties en 4 niveaux (suivant l'âge) se sont affrontées. Le but est d'identifier le plus possible d'espèces d'oiseaux à la vue ou à l'ouïe. Le règlement du concours est assez compliqué et très contraignant. Il interdit les gadgets digitaux. Par exemple : l'enregistrement de chants d'oiseaux ne peut pas être utilisé pour inciter les oiseaux à répondre. Par contre, les birders peuvent se rafraîchir la mémoire en écoutant des enregistrements, mais uniquement dans leurs voitures.



Derek Stoner 2008/2012 Delaware nature Society

Le 1^{er} prix de cette année revient à l'équipe Cornell Redheads (Ben Barkley, Hope Batcheller, Brendan Fogarty, Andy Johnson, Luke Seitz, Benjamin Van Doren) qui a observé un total de 218 espèces. Notons que les prix ne sont pas récompensés par de l'argent, mais simplement par un trophée. Ce concours a pour but de récolter des fonds pour des projets de conservation. Le concours et chaque équipe sont sponsorisés par des firmes ou des institutions.

A cette occasion sont apparues différentes approches techniques du birding.

- Benjamin Van Doren, âgé de 20 ans, étudiant en 2^{ème} année à l'université Cornell, s'est acheté une caméra de 2.500 \$, un iPhone avec un guide de terrain digital, un service apps pour enregistrer les chants d'oiseaux et un GPS. Cela l'aide, lorsqu'il rentre à la maison, à identifier certaines espèces.

- Pete Dunne, le fondateur de la compétition, âgé de 62 ans, se prépare différemment. Il refuse de prendre une caméra et ferme son GSM. Il préfère le bon vieux guide ornitho qu'il possède depuis l'âge de 7 ans. Il nous dit que la prolifération de la photographie digitale et autres technologies changent la dynamique du Birding. On n'est plus dans le domaine de l'art de l'iden-



Le légendaire Birder, *Pete Dunne*, a fondé le « *World Series of Birding* », qui limite l'usage de la technologie.

preuves tangibles d'identification sont de plus en plus demandées pour prouver certaines observations, et cela, seuls les moyens modernes peuvent les apporter. Il en ressort que l'évolution technologique est et sera inévitable.



Benjamin Van Doren du Cornell Lab of Ornithology

tification de terrain. Il trouve cela regrettable et ajoute qu'il s'agit de « tirer d'abord et d'identifier plus tard »

Mais l'observation des oiseaux, c'est aussi s'échapper du monde moderne, profiter du calme et des beautés de la nature. Si celle-ci devient trop technologique, le charme disparaîtra. C'est, un peu, une crise d'identité dans le monde du birdwatching. D'autre part, des

“ Tirer d'abord et identifier plus tard. ”

Les 'pro-tech' arguent que c'est ridicule de prohiber des appareils qui peuvent rendre de grands services aux observateurs, surtout pour les débutants. La technologie peut attirer plus de monde et participer ainsi à sauver plus d'habitats. Pour Mr Scott Whittle de Cape May qui a, à son actif, plus de 10.000 photos d'oiseaux, la technologie apportera un nouveau souffle aux compétitions.

L'American Birding Association (ABA) a commencé des discussions pour réviser certains paragraphes de son code d'éthique. Notre code, rappelle son président Jeffrey Gordon, sert de guide pour les organisateurs de compétitions, mais ceux-ci peuvent rédiger leurs propres règles.



Derek Stoner 03/04/2012 Delaware nature Society

Les travers et les exagérations du Birding ont été évoqués humoristiquement dans deux films récents « The Big Year » (2011 - « Drôle d'oiseau » en français) et « A Birder's Guide to Everything ». The Big Year est un concours nord-américain qui consiste à observer le plus grand nombre d'espèces différentes en une année. La recordwoman est Lynn Barber qui a observé 522 espèces au Texas en 2005. En 2008, elle a pointé 723 espèces dans la zone ABA. Un récit de cette compétition, intitulé « Extreme Birder : One Woman's Big Year » a été publié en 2011.

On en arrive à dire, en blaguant, chez les jeunes birdwatchers, que, s'il n'y a pas de photo, alors l'observation n'a pas eu lieu. La vérification des observations réalisées lors des concours par des amateurs inexpérimentés ou simplement par des birders tricheurs

“ On en arrive à dire, en blaguant, chez les jeunes birdwatchers, que, s'il n'y a pas de photo, alors l'observation n'a pas eu lieu. ”



Steve Martin, acteur principal de «The Big Year».

est le principal argument pour l'utilisation de la photographie.

Dernièrement, l'ABA a créé une nouvelle catégorie de compétition : Photo Big Day. En avril 2014, Messieurs Whittle et Stephenson, guides ornithologiques dans le Prospect Park de Brooklyn (NY), ont participé à un « Photo Big Day » au Texas. Ils ont photographié 209 oiseaux d'espèces différentes en 24 heures. C'est un record pour l'Amérique du Nord qui a été reconnu par l'association de birding.

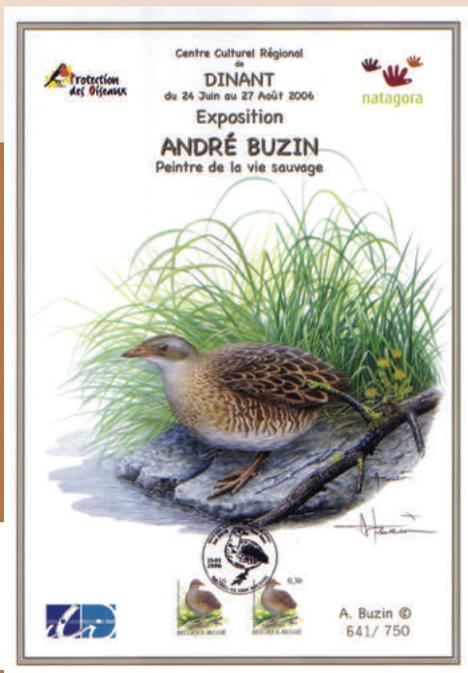
Les puristes comme Pete Dunne ou comme les officiels de la New Jersey Audubon society sont d'accord que tout ce qui peut rendre le Birding accessible au plus grand nombre est le bienvenu. Mais l'introduction de matériel sophistiqué et très onéreux dans les compétitions font l'effet contraire. « Nous

sommes à un moment pivot » nous dit Mr. Dunne : le birding « technologique » va changer dramatiquement et de façon permanente cette activité avant tout récréative.

Monsieur Van Doren reconnaît qu'aujourd'hui la technologie a ses limites, mais prédit que le jour viendra où les binoculaires pourront, elles-mêmes, identifier les oiseaux. Cela rendrait ridicule l'avenir du birding en réduisant à néant les compétences des observateurs. ●

BIBLIOGRAPHIE

- Association New Jersey Audubon : www.Njudubon.org
- The New York Times du 10 mai 2014.
- American Birding Association : aba.org
- The Record, journal du New Jersey du 9 mai 2013.



AVIS AUX COLLECTIONNEURS

LA LRBPO a décidé de mettre en vente cette édition limitée du peintre animalier André Buzin ?

Ce dessin du Rôle des genêts, réalisé en 2006, n'a été édité qu'à 750 exemplaires numérotés.

Nous vous proposons d'acquérir l'un d'eux pour la somme de 25 € (+ 1.34 € de frais de port).

Il n'y en aura que 10 de disponibles, dépêchez-vous !!!

Les corneilles : auxiliaires géniaux ou oiseaux nuisibles ?

Malgré leur chant pas vraiment mélodieux, les corneilles font partie des oiseaux chanteurs. Elles sont très largement répandues et vivent chez nous toute l'année durant. On les classe en deux sous-espèces distinctes : la corneille noire et la corneille mantelée. Cette dernière de couleur gris-noir, vit surtout au nord de notre pays.

Ludivine Janssens

Un agent de santé à la grande capacité d'adaptation

Les corneilles sont des oiseaux qui parviennent très bien à s'adapter à des conditions multiples et qui, de surcroît, sont capables d'apprentissage. Ces capacités les aident à résider même à proximité immédiate des êtres humains. La majorité des corneilles vit dans les zones agricoles ouvertes et préfère les régions où l'agriculture est pratiquée de manière intensive. Depuis le début du 20^e siècle, les corneilles s'aventurent aussi de plus en plus souvent dans les villes. Elles ont rapidement compris que la

nourriture y était suffisante et qu'elles pouvaient y trouver des possibilités de nidification appropriées. La nourriture des corneilles est très diversifiée car elles sont omnivores : la

“ La nourriture des corneilles est très diversifiée car elles sont omnivores. ”

nourriture animale comme les vers de terre, insectes, escargots, souris, reptiles, amphibiens, petits oiseaux et œufs est avalée vivante ou sous forme de charogne. Comme charognard justement, la corneille joue un rôle d'équarrisseur clé



dans le cycle alimentaire naturel. Dans l'agriculture, elle accomplit même une tâche prépondérante en qualité d'agent de santé : des animaux sont régulièrement tués au moment où les champs sont fauchés ou lors des travaux du sol. Il peut s'agir de lièvres, d'oiseaux nichant directement au sol et surtout de souris.

Les corneilles repèrent très vite ces cadavres et les mangent. Elles empêchent de cette manière la contamination de l'herbe coupée et préviennent donc la souillure des aliments destinés aux bétails. A côté de la nourriture animale, la corneille ingère aussi des aliments végétaux, en abondance, comme des noix, toutes sortes de céréales, des graines et des fruits. Ce sont nos vautours à nous. Elles nettoient nos routes et autoroutes des milliers de victimes du trafic routier (oiseaux, mammifères, insectes, batraciens etc...)

Des oiseaux rusés qui savent tout faire

Les corneilles font preuve des capacités les plus étonnantes dès lors qu'il s'agit d'accéder à la nourriture. Elles savent, par exemple, cueillir des fruits sur les arbres, happer des insectes en vol ou, vu leurs grandes performances de vol, parviennent aussi à faire lâcher leur butin à d'autres oiseaux en les harcelant. Mains busards, milans et mouettes doivent finalement abandonner leurs proies aux tenaces corneilles. Elles ont aussi appris des tours d'adresse à part pour ouvrir les noix. En effet, elles les laissent tomber de plusieurs mètres de haut sur le sol, opération qui fait éclater les dures coquilles, ou encore les déposent sur un passage pour piétons quand les voitures sont à l'arrêt et attendent les changements de feu et que les voitures écrasent les noix. Nos rusés volatiles n'ont plus alors qu'à tendre le bec pour accéder à leur alléchant contenu.



Couples territoriaux et grandes troupes de célibataires

Les corneilles construisent leurs nids sur les arbres et dans les haies, rarement sur les bâtiments, les pylônes ou dans les parois rocheuses. Les corneilles noires ne couvent pas en colonies, comme le fait leur parent le corbeau freux, mais sont territoriales. Un couple de corneilles noires ne supporte pas de congénères dans son territoire et chasse aussi les troupes de célibataires formées par des individus non reproducteurs. Le nid est construit par les deux partenaires à l'aide de branches sèches, de roseaux, de mousse, de touffes d'herbe, etc..., et finalement rembourré de graminées, de poils, de laine, de plumes et de matériaux souples de ce genre. La femelle pond en moyenne 4 à 5 œufs en mars / avril. Les 18 à 19 jours qui suivent, elle couve les œufs, puis les parents nourrissent ensemble les oisillons encore au nid, et ce pendant 30 à 35 jours. Une fois ca-



Magalie Tomas Milan

pables de voler, les jeunes restent 4 semaines environ avec leurs parents, apprenant d'eux tout ce qui importe pour leur survie dans la nature.

Nuisibles à l'agriculture ?

Les effectifs de corneilles noires sont importants en Belgique. Les troupes de corneilles ne sont pas les bienvenues dans les zones agricoles. Elles peuvent, de temps à autre, occasionner des dégâts dans certains champs, lorsqu'elles se jettent sur les jeunes semis. Certains agriculteurs tuent des corneilles pour les suspendre mortes à des piquets, même si l'on sait bien que cette façon de faire est quasiment sans effet. Les corneilles ont effectivement tôt fait de remarquer qu'il n'y a pas de danger dans ces endroits et il est impossible de les tenir durablement à l'écart des champs avec une pratique aussi dégradante envers des êtres vivants. Il existe de meilleures méthodes plus respectueuses des animaux pour minimiser les dommages aux champs.

Le plus souvent, ces derniers doivent être protégés pendant une brève période seulement,

jusqu'à ce que les semences aient levé au point que les oiseaux ne veulent plus s'en nourrir.

La meilleure mesure préventive est naturelle. Si l'on prévoit dans les zones agricoles des haies, des grands arbres, et des bords de champs écologiques offrant une abondance de nourriture animale, les couples nicheurs y trouvent des biotopes adaptés, y construisent leurs nids et tiennent à distance de leur territoire les troupes voraces, ce qui protège les champs avoisinants.

Législation en Belgique

Les Corneilles noires bénéficient de la protection définie par l'Article 2 de la loi du 12 juillet 1973 qui stipule que, sous réserve du paragraphe 3, sont intégralement protégés, tous les oiseaux, normaux ou mutants, vivants, morts ou naturalisés, appartenant à une des espèces vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen, notamment celles visées à l'annexe I, y compris leurs sous-espèces, races ou variétés, quelle que soit leur origine géographique, ainsi que les oiseaux hybridés avec un individu de ces espèces. ●

« ÉCO-CHANTIER » À LA RÉSERVE NATURELLE DU CONFLUENT le samedi 30 août 2014, de 9h30 à 12h30.



Rendez-vous

à partir de 9h20 au coin de la rue de Genval/Rosières et de la rue de Limalsart
(tout près du lac de Genval).

Prendre avec soi

des bottes et des gants de travail (indispensables) et, si possible,
de solides outils tels que scies de jardin ou sécateurs ou faux.

« ÉCO-CHANTIER »

Nous consacrerons notre énergie à faucher et à emporter les ronces qui étouffent toute autre végétation et appauvrissent le nombre d'espèces végétales différentes que l'on devrait rencontrer sur le sol en pente, bien exposé, à l'entrée de la réserve.



Notre groupe à Jalna,

le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en couple ou à soixante, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, une réserve intégrale depuis plus de cinquante ans et d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas, la cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

Les bénéfiques sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !





TARIF 2014

PENSION COMPLÈTE

prix par personne par jour

	-12 ans	+12 ans
Groupe de plus de 15 personnes	30 €	33 €
Groupe de moins de 15 personnes	32 €	35 €
BBQ	6,50 €	8 €

Classe inscrite de minimum 25 élèves : 1 professeur gratuit

REPAS SUPPLÉMENTAIRE

	-12 ans	+12 ans
Petit déjeuner	7 €	7,50 €
Diner	12 €	13 €
Souper	9 €	10 €
BBQ	17 €	20 €

LOCATION LITERIE

pour la durée du séjour

Set de draps	4,50 €
Set de draps et couette	8,50 €

ANIMATIONS

Présentation et visite de la réserve naturelle, animations à thèmes (2 heures)	62 €
--	------

ACOMPTE

Moins de 20 personnes	212 €
Plus de 20 personnes	530 €

TARIF 2014

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89
Courriel : protection.oiseaux@birdprotection.be

JALNA AU ♥ DE LA NATURE

2014 • 2 l'Homme & l'Oiseau 35

BALADES NATURE À JALNA 2014

OCTOBRE 2014

BALADE NATURE DU 11 OCTOBRE DE 10H À 16H

Le monde mystérieux des champignons de Jalna.

PROGRAMME

Reconnaissance des principaux groupes de champignons supérieurs sur le terrain (activité d'initiation réservée aux débutants, elle ne conviendra ni aux « casseroleurs », ni aux spécialistes !)



Ludivine Janssens

ENCADREMENT

Ludivine Janssens, chargée de missions à la LRBPO et Guide nature.

GROUPE

6 à 15 personnes. Si moins de 6 personnes se sont inscrites, nous serons dans l'obligation d'annuler l'activité.

PRIX

25€/adulte • 20€/enfant

LE PRIX COMPREND

Le repas de midi et l'encadrement

NOTRE CENTRE NATURE

DÉCEMBRE

BALADE NATURE DU 13 DÉCEMBRE DE 10H À 16H

Comment reconnaître les arbres de Jalna en hiver ?



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89
Courriel : protection.oiseaux@birdprotection.be • www.potectiondesoiseaux.be



Vos dons font la **Différence !**

Aidez-nous à les aider ! **Les accueillir dans nos réserves naturelles**

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles, ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

merci

La LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles
en mentionnant : « Don réserves naturelles. »

T-shirts collection 2014

Envie de vous faire plaisir ou d'offrir un cadeau à votre famille ou vos ami(e)s ?

Notre nouvelle collection de t-shirts est arrivée !

Divers motifs sont proposés pour hommes, femmes et enfants.

Ces t-shirts sont de haute qualité en 100% coton. Ils sont conçus pour minimiser l'impact sur notre environnement. Les encres utilisées pour l'impression par sérigraphie de ces tee-shirts ne contiennent pas de phtalates, un produit chimique très nocif. Le procédé traditionnel de teinture est effectué à basse température et à faible consommation d'eau. Cette méthode permet d'obtenir un produit unique au toucher très doux.

Intéressé par un achat respectueux de votre environnement ?

Vous pouvez les acquérir en versant la somme au numéro de compte : BE43 0000 2965 3001 de la ligue en mentionnant le nom du motif ainsi que la taille et la quantité désirée.

Des frais d'envoi de 2,10 € sont à ajouter au cas d'envoi par la poste.

Vous pouvez également passer à notre Boutique verte, située rue de Veeweyde, 43 à 1070 Bruxelles.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 02/521.28.50 ou bien par courriel : nadine.peleman@birdprotection.be.



Loup
(adulte)
uni chocolat

18 €

S • M • L
XL • XXL



Panda
(adulte)
marbré kiwi

20 €

S • M • L
XL • XXL



Lynx
(adulte)
uni kaki

18 €

S • M • L
XL • XXL



Oiseau
(dame ou enfant)
uni noir

15 €

S • M • 12 ans

Léopard des neiges
(adulte)
uni bleu

18 €

S • M • L
XL • XXL



Renardeau
(dame ou enfant)
marbré bleu ou
marbré mango

S • M **20 €**
12 ans **18 €**



BOUTIQUE VERTE



3 Rapaces
(adulte)
uni noir

18 €

S • M • L
XL • XXL



Louveteau
dessin recto-verso
(dame)
marbré bleu ou
marbré mangue

20 €

S • M • 12 ans

L'oiseau depuis le crépuscule à l'aube



La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux est très heureuse de vous présenter les trois lauréats de son concours photo.

Nous voulions toutes et tous vous féliciter, de la grande qualité des photos reçues

N'hésitez pas à réitérer l'aventure l'année prochaine ! Nous vous communiquerons le thème du prochain concours début 2015.

CONCOURS PHOTO



PRIX DU JURY « Pêche au gros » Monsieur Nauwelaers de Genval.



PRIX DE LA LRBPO « *Ailes deux* » **Madame Bousquet** de Thuir (France).

CONCOURS PHOTO



PRIX DU PUBLIC « *Patrouille de l'aube* » **Monsieur Cady** de Soignies.



Sauver la Perdrix grise,... !

« *Biodiversité en Wallonie : avec b... comme dans bérézina* » a titré Le Soir après la journée d'information sur l'état de conservation des habitats et espèces ce 23 mai dernier à Wépion, journée organisée par le Service public de Wallonie.

Michel David

« Les résultats du rapportage aux instances européennes ne sont pas bons, c'est le moins que l'on puisse dire. » détaille le journaliste. « Réalisé tous les 6 ans, le rapportage est une obligation européenne. Il permet d'apprécier les progrès réalisés en matière de biodiversité. Un résumé pour la Wallonie ? Sur 68 habitats d'intérêt communautaire, 49 sont jugés en mauvais état, 13 en état inadéquat, 5 en état favorable et 1 inconnu. Les 45 espèces végétales et ani-

males emblématiques ? Etat mauvais pour 23 d'entre elles, inadéquat pour 14, favorable pour 8. » Dans les rapportages, les espèces les plus en danger sont évidemment celles des milieux agricoles. Et, c'est sans surprise que la liste des populations d'oiseaux en mauvais état débute par la Perdrix grise qui ne cesse de régresser.

A notre sondage concernant la chasse par rapport à la conservation de la nature (l'Homme



vitalaphoto

& l'Oiseau 1/2014) adressé aux présidents des principaux partis, nous avons obtenu un OUI sans réserve d'ECOLO, du MR et du PS à notre première question : *Toute espèce menacée devrait être intégralement protégée ?*

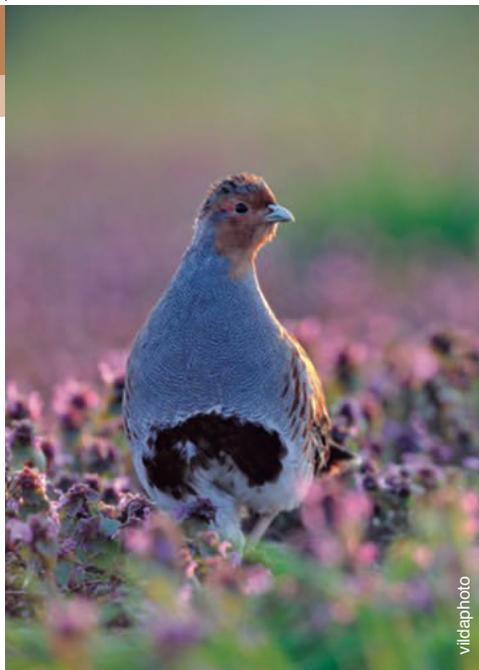
Le CDH, qui s'était abstenu, vient aussi de répondre **OUI** à ce que toute espèce menacée de disparition devrait être intégralement protégée. Mais, le commentaire qu'il ajoute à ce **OUI** montre qu'il n'est pas décidé à le mettre en application.

“ Le CDH, qui s'était abstenu, vient aussi de répondre OUI à ce que toute espèce menacée de disparition devrait être intégralement protégée... ”

« Le CDH est d'avis qu'il y a lieu, dans le respect des obligations européennes et internationales de la Belgique, particulièrement dans le respect des Directives « oiseaux » et « habitats » et de la Convention de Berne de veiller à l'équilibre de nos écosystèmes.

Cela étant, une mesure de protection intégrale n'est pas nécessairement garante de la restauration de l'espèce concernée et présente le risque de voir des espèces protégées proliférer et rompre l'équilibre biologique. Le CDH ne peut concevoir qu'il puisse exister des tabous lorsque l'objectif d'un juste équilibre entre les différentes espèces de la faune dans nos écosystèmes est recherché.

Il y a lieu de préciser aussi qu'une protection intégrale peut avoir un effet pervers par rapport



à l'intérêt pour l'animal protégé et entraîner un réel désintérêt des acteurs de la ruralité qui y étaient sensibilisés par leur intérêt. »

Par cette réponse alambiquée, le président du CDH veut dissimuler son opposition à la protection lorsque celle-ci est de nature à déplaire aux chasseurs, qu'il cache en « *acteurs de la ruralité* ».

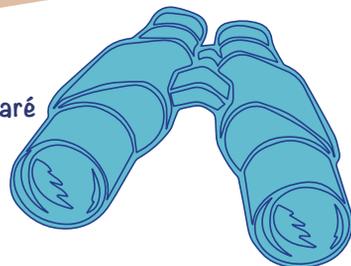
S'il est vrai qu'une protection intégrale n'est pas nécessairement garante de la restauration d'une espèce, sans cette protection complète une espèce en perdition est condamnée à disparaître.

C'est notamment le cas de la Perdrix grise, déjà disparue d'une grande partie de la Wallonie. Aux contraintes qu'elle subit par l'évolution de l'agriculture, il est absurde de continuer à lui ajouter une pression de chasse qui n'a d'autre justification que de permettre à quelques nantis de satisfaire leur plaisir malsain de continuer le massacre d'une faune en souffrance.

Peut-on espérer de meilleurs rapportages aux instances européennes tant que n'existera pas une volonté politique réelle de protection ? ●

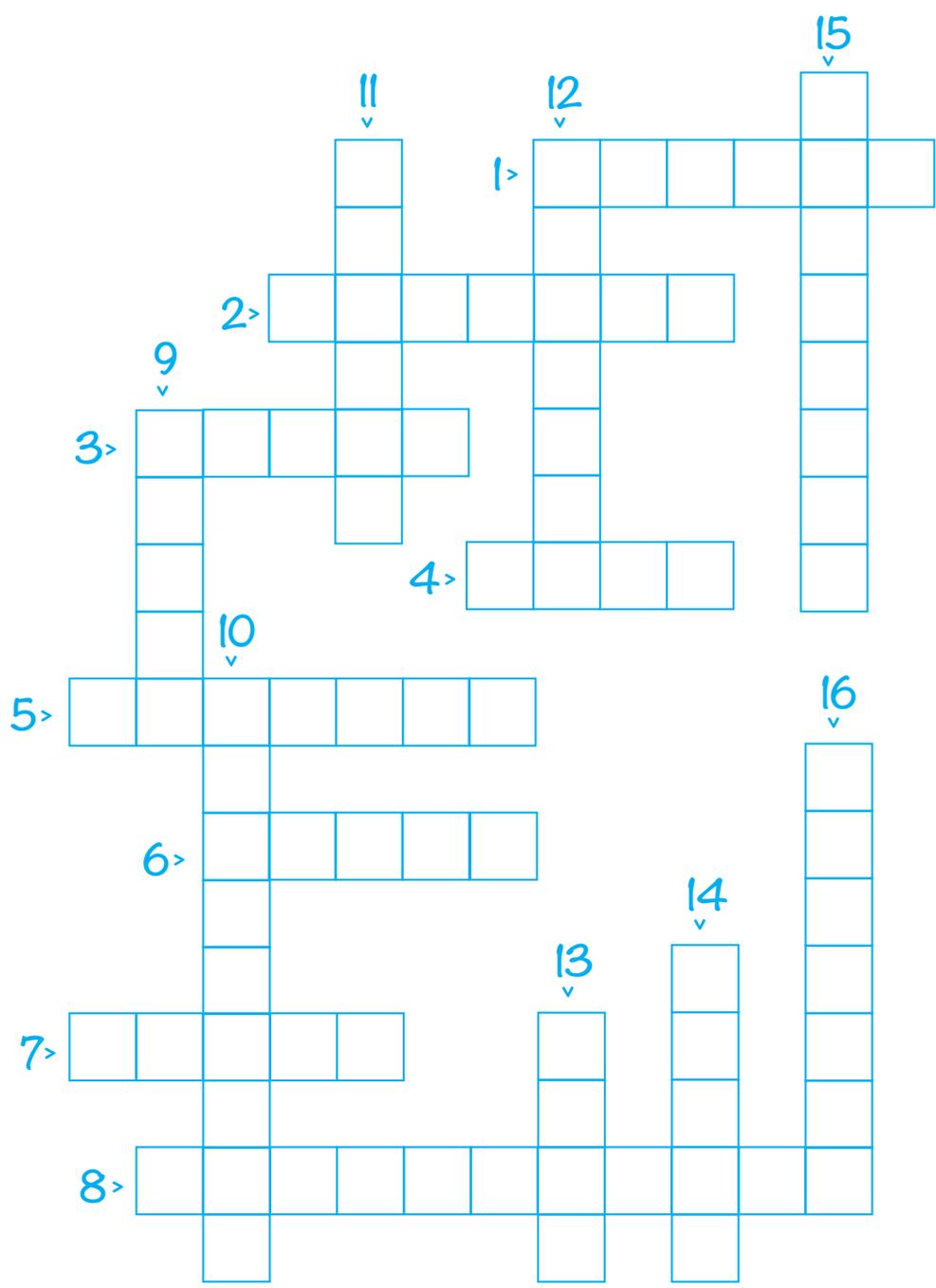
Deux mois entiers de vacances, c'est génial !

Et pour bien en profiter notre animatrice nature vous a préparé un jeu sur les oiseaux afin de vous amuser et d'en apprendre encore un peu plus tout au long de cet été !



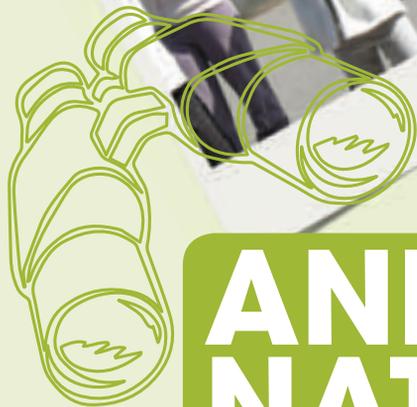
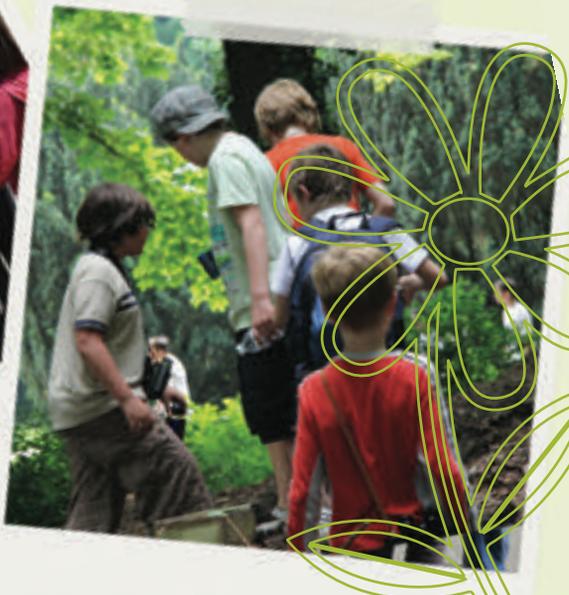
Donne-moi ta plume pour croiser les mots.

1. Elle margote.
2. La petite est aussi nommée canepetière.
3. Rapace nocturne, portant des ai grettes de plumes, prédateur de petits rongeurs.
4. Rapace diurne aux formes lourdes. Elle passe pour sottie.
5. Oiseau gallinacé qui niche au creux du sol, très recherché comme gibier.
6. Oiseau passereau au plumage jaune verdâtre.
7. Grand oiseau rapace diurne de l'Hémisphère Nord.
8. Oiseau voisin du pigeon, mais plus petit et moins massif.
9. Oiseau passereau insectivore au plumage roux barré de noir et de blanc, sur les ailes.
10. Oiseau passereau renommé pour son chant crépusculaire.
11. Rapace diurne dont plusieurs espèces sont dressées pour la chasse.
12. Oiseau passereau au plumage noir.
13. Mari de Mme l'Oie.
14. Oiseau passereau siffleur à plumage sombre.
15. Oiseau passereau insectivore qui grisolle.
16. Emblème de la paix.



10. ROSSIGNOL · 11. FAUCON · 12. GORBEAU · 13. JARS · 14. MERLE · 15. ALOUETTE · 16. COLOMBE
 1. GAILLE · 2. OUTARDE · 3. HIBOU · 4. BUSE · 5. PERDRIX · 6. SERIN · 7. AIGLE · 8. TOURTERELLE · 9. HUPPE ·





ANIMATIONS NATURE

dans votre école

Nous vous proposons les thèmes suivants

- Les oiseaux en hiver
- Les oiseaux au printemps
- La vie des rapaces
- La biodiversité
- Les arbres
- Les champignons
- Installation d'un coin nature dans l'école
- Les insectes
- Découverte d'une réserve naturelle (Jalna, marais d'Harchie, ...)

durée : ½ ou 1 journée

niveau : 3^{ème} maternelle à 2^{ème} secondaire

prix : 5 €/enfant pour ½ journée

7 €/enfant pour 1 journée



N'hésitez pas à prendre contact au numéro de téléphone suivant : **02/521.28.50** par e-mail à ludivine.janssens@birdprotection.be

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL
rue de Veeweyde, 43-45 - B-1070 Bruxelles • www.protectiondesoiseaux.be

Mille et un canards

Ludivine Janssens

L'avez-vous remarqué ? Le canard jouit d'une certaine notoriété dans notre vocabulaire francophone. Présent dans le petit sucre trempé du café le matin, il est ensuite l'associé involontaire du froid piquant qui accueille l'arrivée de l'hiver, puis qualifie les notes cacophoniques des klaxons agacés des conducteurs pressés d'arriver au travail. Laissons cela et tirons la chasse (non sans passer un coup de Canard WC). Multiples sont les sens du mot « canard » et multiples sont aussi les espèces de canards de par le monde. Scientifiquement parlant, les canards, les cygnes et les oies, forment la famille des anatidés et se caractérisent par des pattes courtes et palmées, un corps massif, une tête bien séparée du tronc par un cou assez long et par un bec... de canard ? Eh bien non, l'une des sous-familles de canards, les harles, arborent un bec fin et crochu à son extrémité, qui n'a rien à voir avec la frimousse de Daffy. Les harles sont des canards plongeurs, c'est-à-dire capables de se mouvoir sous l'eau pour trouver leur nourriture et éventuellement échapper à un danger.

Les canards plongeurs comptent d'autres sous-familles dont l'anatomie est plus conforme à l'idée

que l'on se fait du canard, par exemple les garrots et les fuligules. Fuligule est déjà un nom rigolo, mais quand vous y ajoutez le nom propre à chaque espèce c'est encore plus hilarant : Fuligule milouin, Fuligule milouinan, Fuligule nyroca ou encore Fuligule morillon. Si le canard n'est point « plongeur », il est « de surface », c'est-à-dire qu'il se nourrit depuis la surface, capable au mieux d'atteindre le fond de l'eau peu profonde en faisant la culbute et présentant au public son postérieur, comme nous l'avons tous vu faire sur les étangs. C'est dans cette sous-famille que l'on trouve bien sûr l'inévitable Canard colvert.

Cependant, répondre au nom générique de « canard » n'interdit pas d'être original. C'est ce que semblent afficher le Canard souchet, au bec surdimensionné et à l'esthétique quelque peu contestable, ainsi que le Canard pilet qui, quant à lui, verse dans l'élégance en se parant, chez les messieurs comme souvent dans la gent ailée, d'un plumage brun / noir / blanc d'une grande finesse, couronné de longues plumes caudales. ●



Hugo Willock

Les chats et les oiseaux

En 2013, 157 oiseaux ont atterri au Centre de Revalidation d'Anderlecht, suite à des attaques de chats. Malheureusement, pour la majorité d'entre eux, l'issue a été fatale.

Nadège Pineau & Michel David

Les chats sont des animaux remarquables : pourtant domestiqués depuis des millénaires, jamais, ils n'ont perdu leur instinct de chasseur. Il suffit de les voir trépigner devant la fenêtre à la vue d'un oiseau ou déposer fièrement à vos pieds ce trophée qu'est la souris du jardin pour le comprendre.

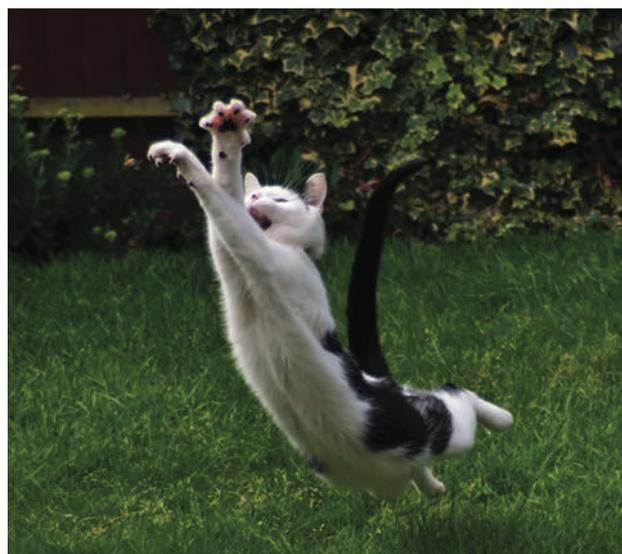
Doué d'un sens hors du commun de la dissimulation, il s'approche en silence, furtif sur ses pattes de velours, pour bondir sur sa proie incrédule. Le chat, malgré ses airs de gentil matou, prend plaisir à jouer avec ses victimes et ne les mange que très rarement.

Un serial killer

En Grande-Bretagne, un suivi de 1000 chats domestiques, tous bien nourris à la maison, a été réalisé sous l'autorité du professeur Robbie McDonald, de l'université de Bristol. Les résultats furent édifiants : l'ensemble de la population féline étudiée aurait prélevé, en quelques mois, environ 14.000 animaux sauvages, mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens confondus. En extrapolant aux 8 millions de chats domestiques recensés sur les îles Britanniques, l'équipe de chercheurs arrive au chiffre ahurissant de 275 millions de proies consommées durant la belle saison... dont 55 millions d'oiseaux.

Stanley Temple et John Coleman, biologistes américains de l'université de Wisconsin Madison, ont également planché sur l'impact des chats domestiques vagabondant à leur guise. Ils ont effectué le suivi par radiopistage de soixante individus équipés de colliers-émetteurs. Leurs conclusions sont sans appel : environ 40 millions d'oiseaux seraient victimes de la prédation exercée par les chats chaque année dans le seul Etat du Wisconsin. Sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis, ces prédateurs opportunistes pourraient prélever annuellement près d'un milliard de petits mammifères et des centaines de millions d'oiseaux.

Une synthèse des études réalisées permet de chiffrer grossièrement la prédation exercée par





un chat domestique qui vagabonde autour des habitations : l'animal consomme annuellement environ 1.000 animaux sauvages. Compte tenu de sa prolifération, notre population féline domestique a un impact proprement démentiel à l'encontre de toute une faune dont le statut est parfois précaire. C'est le cas de certaines chauves-souris, de nombreux reptiles (en particulier les lézards), mais aussi d'une foule de passereaux qui lui paient un très lourd tribut.

Ces propos doivent faire prendre conscience à leurs propriétaires des méfaits que Minou peut causer. Un chat domestique livré à lui-même est un chasseur, hélas peu sélectif et terriblement efficace, qui n'a rien perdu de ses instincts ancestraux. En se substituant aux prédateurs naturels ou en y ajoutant le propre impact de ses activités nourricières, le chat peut devenir une véritable nuisance.

Comment s'en protéger ?

Pas de chance pour les oiseaux ni pour les petits mammifères, ce serial killer se reproduit presque aussi vite que les lapins ! Dans sa vie, une chatte peut engendrer plusieurs centaines de chatons.

Autant vous dire que la stérilisation est fortement conseillée ! C'est, en effet, la première chose à faire si vous souhaitez agir car c'est une action à long terme. Pensez-y, la stérilisation comporte de nombreux bénéfices : en premier lieu, vous vous évitez, ou vous évitez aux refuges, de devoir dé-

cider du sort des chatons de votre félin. Ensuite, votre chat marquera moins son territoire et ne sera plus sujet aux chaleurs (sources de stress pour votre animal). Il se battra également moins et aura moins de risques de contracter le sida des chats (ou leucose féline). Enfin, sachez que vous éviterez à votre chatte les risques liés à la pilule contraceptive, comme par exemple les tumeurs mammaires.

A côté de cela, d'autres gestes peuvent sauver les petits oiseaux de votre jardin :

- Accrochez au collier de votre chat une clochette qui avertira les oiseaux de sa présence dans le secteur
- Placez les nichoirs hors de portée de votre chat, à minimum 2 mètres du sol si celui-ci est contre une façade, ou accroché à une branche (assurez-vous qu'il n'y ait pas de branche latérale à proximité qui pourrait constituer un point d'appui).
- Placez la mangeoire et l'abreuvoir dans un espace bien dégagé, afin de laisser le moins de cachettes possibles qui permettraient à votre chat de se rapprocher des oiseaux.
- Faites attention lorsque vous laissez sortir votre chat et gardez-le à la maison si vous voyez de jeunes oiseaux sortis du nid, à l'aube ou au crépuscule, ou après une période prolongée de froid ou de pluie.



• Lorsque vous partez en vacances, ne laissez pas votre chat vagabonder à l'extérieur ! Confiez-le plutôt à une amie, une voisine ou une pension pour chat.

• Et enfin, si vous devez vous en séparer, ne le relâchez en aucun cas dans la nature ; placez-le plutôt dans un refuge qui prendra soin de lui retrouver de nouveaux adoptants.

Quant aux chats qui n'ont plus de familles, plus de 230 villes et communes ont mis en place une campagne de stérilisation des chats errants pour leur éviter, ainsi qu'aux générations à naître, la fourrière ou la misère. N'hésitez pas à contacter le service environnement de votre administration locale ou surfez sur le site internet de Gaia (www.gaia.be).

Par ailleurs, à l'Initiative du SPF Santé Publique, un plan pluriannuel de stérilisation des chats est entré en vigueur, concrétisé par un Arrêté Royal qui dit, en substance que :

• A partir du 1^{er} septembre 2012, tous les chats se trouvant dans un refuge belge devront être stérilisés, identifiés et enregistrés avant de pouvoir être adoptés. L'adoptant peut toutefois conclure un contrat avec le refuge jusqu'au 1^{er} mars 2013 et choisir un vétérinaire de son choix pour la stérilisation, dans les six mois qui suivent l'adoption. Un tel contrat est encore possible jusqu'au 1^{er} mars 2014 pour les chats âgés de moins de six mois au moment de l'adoption.

• A partir du 1^{er} septembre 2014, cette mesure sera étendue aux éleveurs et aux particuliers. Il faudra alors que chaque chat soit stérilisé, identifié et enregistré avant d'être vendu ou donné. Seuls les chats destinés à un élevage agréé ou à des personnes à l'étranger pourront encore être vendus sans avoir été stérilisés au préalable. ●

SERIAL KILLER



Aux amateurs de pin's !

Bonne nouvelle pour vous et pour ceux qui seraient intéressés de commencer une nouvelle collection sympathique. Une série de 6 pin's est désormais disponible à notre boutique verte C'est une bonne occasion de vous faire plaisir ou de compléter la série achetée auparavant.



Ecureuil



Hérisson



Merle



Pinson



Rouge gorge



Verdier

Vous pouvez commander le ou les pin's par courriel (nadine.peleman@birdprotection.be) ou en versant la somme au CCP : BE43 0000 2965 3001 en n'oubliant pas de préciser en communication la ou les références des pin's souhaités. Le pin's est au prix de 1,50 € + 1,40 € de frais d'envoi (jusqu'à 6 pin's)



Le legs, perpétuez la vie !



Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) (nom, prénoms), né(e) le..... à.....(date et lieu de naissance), domicilié(e) à (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :

Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant..... (appartement, terrain...),
situé à..... (adresse complète).

Fait à..... le..... (Signature).....



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

Malte, Chypre, Liban, même carnage

Cet automne, ce printemps, comme tous les automnes, tous les printemps depuis toujours, ont été désastreux pour nos oiseaux migrateurs, que ce soit à Malte, à Chypre, au Liban et même en Egypte. Les chasseurs, les tendeurs et les braconniers de ces pays, situés sur les principales routes de migrations européennes, profitent du laxisme des autorités, pour tuer un maximum d'oiseaux, la plupart du temps, par pur plaisir.

Jean-Claude Beaumont

Malte

Malgré les huit pétitions, dont celle de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux qui a recueilli plus de 190.000 signatures, malgré les condamnations successives de l'Europe, Malte persiste et signe. La chasse de printemps aux Tourterelles (*Streptopelia turtur*) et aux Cailles (*Coturnix coturnix*) continue. Officiellement, ce sont 16.000 oiseaux qui font les frais de l'opération (1.000 de plus qu'en 2013). En réalité, ce nombre est bien plus grand, sans parler des milliers d'oiseaux protégés assassinés chaque année.

Le braconnage se poursuit, de plus belle. Le 1 septembre 2013 : un Flamant rose a été tiré. Le 9 septembre, deux chasseurs se sont vantés d'avoir tué un Héron cendré et deux Balbuzards pêcheurs. Le même jour, sur l'île de Gozo, 40 coups de feu ont été entendus en 15 minutes, par un couple d'anglais, bien en dehors des heures légales de chasse, entre 7h30 et 7h45. Le 12 septembre, un homme a été arrêté après la découverte, à son domicile de Xaghra, de 80 oiseaux protégés empaillés et d'un certain nombre d'oiseaux, eux aussi protégés, trouvés dans le congélateur. Un Héron bicolore bles-



Hunting Coalition for the Abolition of Spring Hunting.



Saisie d'oiseaux protégés naturalisés.



Grive prise dans les filets des tendeurs maltais.

sé par balle a été trouvé le 13 septembre par un joggeur. Le matin du 26 septembre, une Cigogne noire a été massacrée à Buskett. Pour la cinquième fois, le 1^{er} octobre 2013, Mr. Grech a été arrêté pour tenderie illégale (2001 : tenderie de nuit, 2006 : utilisation de lumière artificielle, 2009 : possession d'espèces protégées, 2011 : possession de VHF sans licence, 2013 : utilisation de filets non conformes). Le 27 décembre, un colombophile a vu trois de ses pigeons blessés et tués par chevrotines. Le 5 mars 2014, un cimetière d'oiseaux a été trouvé, à Mizieb, par les volontaires du Comité contre le massacre des oiseaux. Ils ont découvert, cachés sous des pierres : un Busard cendré, une Bondrée apivore, une Huppe, un Coucou... Les cas de tirs sur les hirondelles et martinets sont nombreux et ont été dénoncés par une anglaise, d'origine maltaise, dans le journal local (14 mai 2014). On pourrait continuer cette litanie éternellement tant les infractions sont nombreuses, et elles ne concernent que les cas révélés.

La tenderie, bien qu'interdite depuis 2008 (après une période de transition de 5 ans), continue grâce à une dérogation limitée, qui concerne quand même 26.850 oiseaux (Chardonnerets, Linottes, Bouvreuils, Verdiers, Serins, Gros-

becs, Tarins). Cette dérogation laisse le champ libre à tous les abus. L'Europe attend la décision de reconduction de cette dérogation, par le gouvernement maltais, pour agir à nouveau contre Malte, car tous ces oiseaux sont protégés par une directive européenne.

Selon Mr Chris Packham, un présentateur anglais de documentaires sur la vie sauvage, « Les chasseurs maltais ignorent la signification des mots « restriction », « dérogation », « protection » dans le jargon européen ». Ils tuent tout ce qui est possible de tuer. Et Mr Packham poursuit : « hier j'ai trouvé une hirondelle et un Petit butor tués ». (21 avril 2014).

Les chasseurs maltais pensent régler le problème de la chasse illégale en la légalisant et en renforçant en même temps la législation. Un journaliste du Times of Malta pose alors la question : « Comment éliminer les meurtres, le vol ? On les légalise, ainsi il n'y aura plus jamais de crime ni de vol ». Autre argument fallacieux utilisé par les chasseurs : le tir des oiseaux est un hobby pratiqué par une minorité, et par conséquent, c'est un droit lié à cette minorité. Plus sérieusement, la Fédération Maltaise pour la Chasse et la Conservation essaie



BirdLife Malta

Surveillance effectuée par les birdwatchers.

LA CHASSE EN QUESTION

de redorer son blason en condamnant les tirs d'oiseaux protégés et en remerciant le gouvernement pour son action contre le braconnage. Par contre, cette même Fédération refuse de sanctionner ses membres (la plupart du temps, récidivistes) pris en flagrant délit de tenderie ou de chasse illégale, comme ce fut le cas pour le multirécidiviste Mr Grech.

La Coalition pour l'Abolition de la Chasse de Printemps (qui regroupe 12 associations : Ramblers Association of Malta, Nature Trust, Moviment Graffiti, International Animal Rescue Malta, Greenhouse Malta, Gaia Foundation, Friends of the Earth Malta, Flimkien għal Ambjent Aħjar, Din l-Art Helwa, Coalition for Animal Rights, Birdlife Malta et Alternattiva Demokratika), est très active sur le terrain et dans les

médias. Elle a manifesté lors d'une conférence européenne sur la législation environnementale qui s'est tenue le 2 octobre 2013 à Malte. Elle dénonce régulièrement, avec beaucoup de courage, grâce à un réseau de birdwatchers, les cas de braconnages et de la chasse illégale. Enfin elle a organisé une pétition qui a récolté 40.000 signatures (au 7 janvier 2014) pour forcer le gouvernement à organiser un référendum contre la chasse de printemps. Forte d'une opinion publique favorable à l'abolition de cette chasse dégoûtante, et forte de l'impact négatif de la chasse sur l'image du pays et sur le tourisme, la Coalition compte bien gagner lors de ce plébiscite, si celui-ci est organisé.

Mais les dix mille chasseurs maltais n'ont pas dit leur dernier mot. Le lobby de la chasse a l'oreille du gouvernement travailliste et nationaliste de l'île qui refuse l'ingérence de l'Europe dans cette chasse soi-disant « traditionnelle » (ou « barbarie traditionnelle »). Le Labour Party, au pouvoir avec les nationalistes, est décrit comme un « parti qui cyniquement et systématiquement essaie de tirer avec les chasseurs et de voler avec les oiseaux ». A leur tour les chasseurs ont organisé une pétition pour bloquer le référendum. Cette pétition aurait recueilli plus de 80.000 signatures selon le président de l'association des chasseurs (2 juin 2014).

A suivre...



BirdLife Malta

Busard des roseaux trouvés lors d'un contrôle de police.



Chypre

Céline Cornu, journaliste de l'AFP, dans un article relayé par TV5 monde, dénonce le massacre à grande échelle des oiseaux migrateurs à Chypre. Dans les années nonante, avant que Chypre ne fasse partie intégrante de la Communauté européenne, la chasse et la tenderie avaient pris des proportions énormes. Des millions d'oiseaux étaient tués et capturés chaque année. Lorsque le pays a souhaité rejoindre l'UE, des mesures draconiennes ont été prises, qui selon Mr Martin Hellicar, directeur de Birdlife Cyprus, ont entraîné une baisse de 80% d'oiseaux tués. Mais depuis l'adhésion à l'Europe en 2004, le braconnage est reparti à la hausse. On estime actuellement que deux millions d'oiseaux migrateurs sont tués par année. Selon l'italien Andrea Rutigliano, membre du Comité Contre le Massacre des Oiseaux (CABS) : « Chypre est de loin le pire pays en Europe concernant le nombre d'oiseaux tués chaque année et le nombre d'espèces visées »

Selon un député, lors de notre passage au Comité européen des pétitions en 2013, cette aggravation est due à des amendes exorbitantes en cas d'infraction à la loi sur la protection des oiseaux. Tellement exorbitante, jusqu'à 17.000 € et 3 ans de prison, que les autorités ne verbalisent pas ; et si elles verbalisent le tribunal est

très clément. Car si les personnes sont condamnées, leurs vies seront anéanties. Ce laxisme profite surtout aux chasseurs professionnels, aux braconniers industriels et aux restaurateurs.

L'image d'une tenderie traditionnelle « un grand-père attrapant quelques oiseaux » est révolue et n'a sans doute jamais existé que dans l'imagination des intéressés. La réalité est tout autre : c'est un marché d'environ 15 millions d'euros par an, selon le service chypriote de lutte contre le braconnage.

Fauvettes à tête noire, Grives, Rouges-gorges sont des mets très recherchés. Servi très discrètement dans certains restaurants, ce plat, d'une douzaine d'oiseaux, est nommé l'ambelopoulia. Les prix varient entre 40 et 80 €. Selon le CABS, il y aurait entre trois et quatre mille braconniers à Chypre. Sans parler de la zone turque de l'île, où tous les excès sont permis.



Ambelopoulia.

Birdlife Cyprus.



AP Photo/Petros Karadjias.

Rouge-gorge dans le filet.

Londra Gazete.

Fauvette à tête noire dans la glu.

Les oiseaux sont capturés au filet ou à la glu. Certains utilisent des haut-parleurs diffusant les chants d'oiseaux pour mieux les attirer. Cette tenderie s'effectue plutôt en automne qu'au printemps, car les oiseaux sont plus « gras ». Au total ce massacre concerne cent cinquante espèces dont beaucoup se raréfient ou sont en voie d'extinction.

Tout comme à Malte, il y a un manque total de volonté de la part des autorités qui doivent, en priorité, gérer la banqueroute financière de l'île. Mais aussi de la part des autorités britanniques, car le braconnage est largement pratiqué, par les chypriotes, dans les immenses étendues inhabitées des bases militaires bri-

tanniques. Le Prince Charles, qui a été interpellé sur le problème, a envoyé une lettre au Président Nicos Anastasiades et au commandant des Forces britanniques, pour qu'ils répriment de concert cette « tuerie à échelle industrielle ».

Comme toujours et comme partout, le manque de moyens en hommes sert à justifier l'impuissance des autorités. Néanmoins, le chef du service chargé de la lutte anti-braconnage, Pantelis Hajiyerou, affirme que plus de 200 affaires sont envoyées, chaque année, à la justice. Un effort d'éducation et de sensibilisation de la population est à mener, car la tradition de l'ambelopoulia est fortement ancrée. D'autre part, le problème est aussi politique, car des politiciens au pouvoir soutiennent, discrètement, cette pratique.

A suivre...

Liban

Ce qui précède est déjà insoutenable, mais ce qui suit est tout simplement abominable. Ames sensibles s'abstenir.

Le journaliste Béchara Maroun, dans le journal L'Orient Le Jour, écrivait le 6 décembre 2013 : « La chasse chaotique bat son plein au Liban ». Le Liban est un lieu de passage obligé pour les oiseaux migrateurs de la partie orientale

du paléarctique pour rejoindre l'est de l'Afrique. Chaque printemps et chaque automne, ils sont des dizaines de millions à survoler la côte méditerranéenne et la plaine de la Bekaa où 300.000 à 600.000 chasseurs les attendent de pied ferme.

Dans l'indifférence générale, toutes les espèces sont tirées au Liban, de la Cigogne au Rougegorge et du Pélican au Guêpier. Les ornithologues étrangers en reviennent tous écoeurés. Un témoin, Yves Prévost, raconte : « Dans la forêt de Broumana / Mar Chaya, l'abattage d'oiseaux est permanent, du matin au soir et 7 jours sur 7 ! Il y a même des débilés qui tirent au fusil à répétition sur des petits passereaux. » Une simple promenade dans la campagne est problématique et réellement dangereuse. Les chasseurs sont partout, ils ne respectent aucune règle de sécurité, à en juger le nombre de blessés par balles admis, chaque année, dans les hôpitaux du pays.

C'est au sortir de la guerre du Liban (1975-1990), en 1994, que la décision d'interdire la chasse était prise, malgré le mécontentement général de la population. Cette décision a été prise surtout pour empêcher l'expansion anarchique des armes à feu et pour permettre la création de réserves naturelles. Mais, dans les faits, rien n'a changé. Le mot « chasse » s'est simplement vu attribuer le qualificatif « illégal ». Mais, faute de réglementation et de régulation, cette activité est



Samer Barbary, il porte bien son nom !

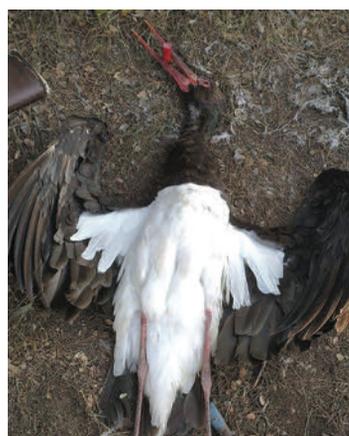
devenue chaotique. Pour beaucoup il vaut mieux une chasse tolérée, encadrée et réglementée, qu'une chasse interdite devenue braconnage avec tous les abus que cela comporte. C'est pour cette raison que le ministère de l'Environnement a élaboré, en 2004, une loi pour réglementer cette activité sanguinaire. Cette loi, outre l'instauration d'un examen de chasse, la mise en place d'un système de licences, l'élaboration d'un calendrier de chasse, stipule que le ministre de l'Environnement doit déclarer, chaque année, l'ouverture de la saison de chasse, faute de quoi elle resterait illégale. Or, depuis 2004, les ministres de l'Environnement successifs n'ont jamais ouvert la saison de chasse, car tous les mécanismes prévus dans la loi n'ont jamais été mis en place. Pendant ce temps, les chasseurs ont continué à massacrer illégalement, en toute liberté, causant un désastre environnemental majeur dans un pays où la nature sauvage est pratiquement disparue.

Les effets collatéraux de cette chasse effrénée sont nombreux. 20 à 25 millions de cartouches sont vendues au Liban chaque année. On estime que 640 à 800 tonnes de plomb sont rejetées chaque année dans la nature et contaminent certains sols. Pour Birdlife, cette contamination est une bombe sanitaire à retardement. La disparition des forêts de genévriers est due à la disparition des grives qui sont tuées par milliers dans la plaine de la Bekaa. Sans les



Keep Lebanon Green.

MASSACRES AU LIBAN



LA CHASSE EN QUESTION

grives, la graine de l'arbre ne germe pas. Il en résulte des problèmes d'érosion importants.

Le directeur de l'ONG BirdLife International, Richard Grimmett, lors d'une conférence à Beyrouth, le 5 décembre 2013, déclarait : « Le Liban est au cœur du couloir (de migration), et la chasse chaotique au pays du Cèdre énerve des pays d'Europe et d'Afrique qui perdent leurs oiseaux ». C'est dans ce contexte que le projet « Migratory Soaring Birds Project » (Projet des oiseaux planeurs migrateurs) a été mis en place par Birdlife international associé au PNUD (Programme des Nations unies pour le Développement) et le GEF (Fonds pour l'Environnement Mondial) en coordination avec la Société pour la Protection de la Nature au Liban (SPNL). Lors d'une cérémonie à l'hôtel Coral Beach, sous le patronage du ministère de l'Environnement, des chasseurs libanais, jordaniens, syriens, palestiniens, égyptiens, yéménites et éthiopiens ont signé une déclaration régionale pour une chasse responsable et ont adopté un « Code de bonnes pratiques pour les chasseurs, et les groupes de chasse pour une chasse responsable et la protection totale des oiseaux planeurs migrateurs ».

Le respect de cette déclaration et de ce code de bonne conduite est, de l'avis de nombreux observateurs, de l'ordre du miracle. Dans une région aussi troublée que celle-là, avec des mentalités

aussi fortement ancrées, où les armes sont dans chaque maison, où le meurtre gratuit d'espèces vivantes est banalisé, nous doutons fort que ce projet aboutisse, et que les efforts de Birdlife ne soient vains. C'est à tort que ces derniers croient que la solution du problème viendra des chasseurs eux-mêmes ou d'une collaboration avec eux. A notre avis, seul, un pouvoir politique intègre, responsable et conscient des enjeux environnementaux, une bonne législation, des contrôles fréquents, une justice non laxiste, de pair avec une sensibilisation de la population, viendront à bout des massacres perpétrés journalièrement par des hordes de chasseurs pour qui le plaisir de tuer- les oiseaux - est le but unique. Malheureusement, le Liban ne fait pas partie de la Communauté européenne et nous n'avons que peu de moyens de pression. Nous ne pouvons que dénoncer ces atrocités.

Jordanie, Syrie, Yémen, Egypte, même constat alarmant

En Jordanie, 1400 chasseurs, parmi les 5400 que compte le pays, ne possèdent pas de licence de chasse. Malgré des lois strictes, la faune sauvage ne cesse de se réduire et la situation écologique empire.

Walid Attar, chasseur syrien, rappelle que la chasse est interdite depuis 1994. La situation est la même qu'au Liban.

Au Yémen, pas de loi ni d'autorité régissant la chasse. Pas de réglementation sur la possession d'armes. Tous les excès sont permis.

En Egypte, des lois existent mais ne sont guère appliquées sur le terrain. Selon Mohammad al-Maghribi : « Le trafic d'oiseaux va bon train ». La tenderie y prend des proportions gigantesques, uniques au monde. Des filets sont tendus, entre août et septembre, sur les plages de la côte méditerranéenne, entre la bande de Gaza et la frontière libyenne. Au total 700 kilomètres de pièges pour capturer tout ce qui passe. ●



Les chasseurs libanais, en tenue de travail, lors de la cérémonie de signatures du code de bonnes pratiques de la chasse à Beyrouth.

Saisie d'oiseaux de proie

Ce mardi 6 mai 2014, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO asbl) est intervenue pour prendre en charge des oiseaux de proie saisis par les autorités chez un particulier qui ne possédait pas les autorisations adéquates pour les détenir.

Yvan Bruyninckx

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

Sollicités par le Département Nature et Forêts de la Région Wallonne (DNF), qui demandait de rester discret sur les informations de la saisie, nous avons récupéré, en sa présence, les oiseaux qui ont ensuite été recueillis dans le Centre de Revalidation de la Ligue, où ils sont hébergés jusqu'à nouvel ordre.

“Et quels oiseaux !”

Deux Chouettes de Tengmalm (*Aegolius funereus*) ; ce rapace nocturne, de taille comparable à celle de la Chevêche d'Athéna, se distingue de cette dernière par une tête plus ronde et plus grosse. Trois Grands-ducs d'Europe (*Bubo bubo*), qui sont les plus grands nocturnes d'Europe. Deux Chouettes effraies (*Tyto alba*), au corps élancé prolongé de longues pattes et aux ailes larges et longues. Deux Chouettes laponnes (*Strix nebulosa*), grande chouette qui vit dans le Grand Nord, et deux Chouettes harfangs (*Bubo scandiacus*).



Chouette de Tengmalm

En plus de ces rapaces nocturnes européens, deux Faucons hybrides (*gerfault X sacre*) ont été confiés à nos bons soins.

Avec l'augmentation du nombre de détenteurs de rapaces et de pseudo-fauconniers, le nombre



Magalie Tomas Millan

Grands-ducs d'Europe

de plaintes a également crû. Des buses attachées en permanence, un hibou au-dessus du frigo, un autre dans une cage à lapins, ...

Des situations qui nécessitent plus fréquemment l'intervention de l'unité anti-braconnage, du DNF ou des inspecteurs du Service Bien-être animal. Par ailleurs, les rapaces nocturnes sont de plus en plus victimes de commerce, illégal ou pas, depuis la saga d'Harry Potter. Il est déplorable de pouvoir trouver si facilement des Chouettes et Hiboux en vente sur internet.

“ Que dit la loi ? ”

En Wallonie, la détention de rapaces est soumise à la possession d'un permis d'environnement et des Papiers CITES de l'animal. Pour le faire voler, un permis de chasse est exigé. A Bruxelles, la détention de rapaces européens est interdite, et faire voler des rapaces captifs est aussi interdit.

“ Dans quelles conditions les détenir ? ”

Les besoins de se mouvoir diffèrent d'une espèce à l'autre. De nombreux rapaces, en particulier ceux de la famille des Accipitridés, consacrent une part importante de leur journée à se reposer, à lisser leurs plumes, à se baigner



Magalie Tomas Millan

Chouette harfang



Chouette lapone

Magalie Tomas Millan



Chouettes effraies

et à prendre des bains de soleil. Les espèces à longues ailes, comme les Vautours ou les Aigles, consacrent une part non négligeable de leur temps à planer.

L'entrave des rapaces a donc une incidence sur leur bien-être (incapacité de se déplacer, risque de blessures à chaque tentative d'envol, ...). Cette manière de les détenir ne devrait être utilisée que lorsqu'ils reçoivent des soins vétérinaires.



Faucon hybride

La détention en volière, comme c'était le cas pour les animaux saisis, s'avérera une alternative préférable à l'entrave, mais reste une véritable nuisance pour les grands planeurs.

Néanmoins, la seule bonne solution pour respecter le bien-être des rapaces est simple... n'en détenez pas et n'en achetez pas !

“ Les rapaces sont faits pour être libres. ”

Dès que la justice le permettra, et sur base de l'avis de spécialistes des rapaces, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux décidera de l'avenir de ces impressionnants pensionnaires. ●

NON!

AUX DEMONSTRATIONS
DE RAPACES



SIGNEZ NOTRE PÉTITION!



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site www.protectiondesoiseaux.be ou vous pouvez contacter notre secrétariat au 02 521 28 50.

Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses !





Magalie Tomas Millan

Grand-duc du Bengale au Centre de Revalidation de Bruxelles

Fin du mois de mars, nous recevons un appel de la région de Halle pour nous informer, qu'à côté d'une pépinière, un rapace est posté depuis plusieurs jours.

Il semble affamé et est apparemment domestiqué. Il porte une bague Hollandaise ainsi qu'un jet (bracelet de cuir permettant d'y attacher une longe).

Notre soigneuse et notre chargée de mission, Nadège Pineau et Ludivine Janssens, se mettent en charge de le capturer, « non sans mal » !

Le rapace semble très mal dressé et elles su-

bissent plusieurs attaques de l'oiseau avant de parvenir à le maîtriser.

Rapatrié au centre de revalidation de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Il est examiné plus attentivement, nous constatons qu'il s'agit d'un Hibou Grand-duc du Bengale.

Il restera au Centre de Revalidation d'Anderlecht jusqu'à ce qu'une solution convenable soit trouvée.

Cet incident conforte la Ligue dans son combat contre les démonstrations de rapaces et la pseudo-fauconnerie ●



Vos dons font la Différence !

Aidez-nous à les aider ! **Les soigner dans nos Centres de Revalidation**

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

merci

**La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie
pour tout ce que vous faites pour la nature.**



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en
mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».

96 oiseaux abandonnés dans un appartement

Yvan Bruyninckx

Dans l'après-midi du 26 mars 2014, la police de Mouscron contacte la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux pour que nous intervenions dans la saisie d'un grand nombre d'oiseaux exotiques, pour la plupart des canaris, détenus chez un particulier. Celui-ci avait manifestement quitté les lieux et avait laissé ses animaux à l'abandon, confinés dans des cages d'exposition. Une couche d'une vingtaine de centimètres de déchets de graines, mêlés aux fonds des cages, jonchait le sol. Dans les cages, une couche de graines, fonds de cages et déjections de 5 centimètres s'était formée. Ce mélange s'est aggloméré sur les pattes des oiseaux, créant une gangue paralysante que nous avons retirée à leur arrivée au Centre de Revalidation d'Anderlecht.

En tout, 85 oiseaux sont retrouvés vivants, 11 sont retrouvés morts. Ces oiseaux ne sont pas en très bonne santé, nous allons tout mettre en œuvre pour les soigner.



Parmi ces oiseaux, nous avons découvert des spécimens indigènes européens : un couple de Bouvreuils pivoinés, un Verdier d'Europe et un Tarin des Aulnes.

C'est le SPF Santé Publique, service du bien-être animal, qui est en charge du dossier et de la poursuite du propriétaire.

Nous tenons à applaudir la réaction des services de police de Mouscron et du SPF Santé car la communication fut claire, rapide et efficace, ce qui nous permet de gérer cette arrivée massive avec sérénité. ●



Journées portes ouvertes

Yvan Bruyninckx

Les efforts de l'équipe de la Ligue pour préparer et décorer le Centre de Revalidation pour ses journées portes ouvertes furent récompensés.

En effet, ce Week-End portes ouvertes fut un succès, avec plus de 400 visiteurs. L'excursion dominicale due à notre devoir électoral, et le temps clément, auront insufflé à certains, l'envie de pousser la promenade jusqu'à notre centre de revalidation pour la faune sauvage.

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER





L'exposition des photos du concours « Oiseaux du Crépuscule à l'aube », les jeux et les douceurs étaient le préambule à la visite du Centre. Organisée par petits groupes, chaque visite était animée par un de nos bénévoles qui fournissait des explications sur les animaux hébergés et répondait aux questions de nos visiteurs. Nous les remercions chaleureusement pour leur aide et leur enthousiasme !



L'accent fut aussi mis sur les adoptions d'animaux domestiques (canaris, perruches, lapins, Diamants mandarins, ...). En effet, un grand panneau permettait à chacun de savoir quel animal était à adopter. Ce fut un succès, car nombre de nos pensionnaires domestiques ont trouvé un nouveau foyer.

Nous remercions tous nos visiteurs pour leur soutien, et donnons à tous rendez-vous pour nos prochaines portes ouvertes, le troisième week-end de mai 2015. ●



RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER



Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH*, les CREAVES*, les VOC*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région Bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation
Tél. 02 521 28 50 • protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377
protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION WALLONNE

Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay, Bois des Rêves,
Allée Buissonnière 1 - 1340 Ottignies-LLN
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421
(de 9h. à 20h.)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval
Tél. : 010 61 75 29

Province de Hainaut

- 4 Clos de l'Olivier, rue du Bourrelier 21
7050 Masnuy-St-Jean
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 67 55 37

- 5 L'Orée, rue basse 31 - 7911 Frasne-lez-Anvaing
GSM : 0477 17 72 28

- 6 Pierre Patiny, rue Jules Despy 96
6140 Fontaine-l'Evêque • Tél. : 071 52 33 53
(Centre relais)

- 7 Virelles-Nature, rue du Lac 42 - 6461 Virelles
GSM : 0476 94 22 25

Province de Liège

- 8 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 9 Le Martinet, Baptiste Delcour, Parc Le Forestia,
rue Fond Marie 563 - 4910 Theux/La Reid
GSM : 0496 76 83 55

- 10 Terril du Gosson, rue Chantraîne - 4420 S'Nicolas
GSM : 0497 61 70 94 • 0486 50 78 09

Province du Luxembourg

- 11 Alain Watrissant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38

- 12 Cécile Bolly, rue du Village 12
6840 Tournay-Neufchâteau • Tél. : 061 27 84 74

- 13 Jeanine Denis, rue du Parc 24 - 6990 Hotton
Tél. : 084 46 70 89 • GSM : 0479 58 59 53

RÉGION FLAMANDE

Province d'Anvers

- 14 Mieke De Wit, Boeyendaal 74
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41

- 15 Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32
2930 Brasschaat
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97



Province de Brabant Flamand

16 Marc Van de Voorde, Boeksheide 51
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

Province de Flandre Occidentale

17 Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende
Tél. : 059 80 67 66

18 Katrien Werbrouck, Domaine provincial,
Bulskampveld 8 - 8730 Beernem
Tél. : 050 79 09 59

Province de Flandre Orientale

19 Nick De Meulemeester, Liedemeersweg 14
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46

20 Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03

21 Nancy Van Liefferinge, Filip Berlengée,
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

Province de Limbourg

22 Natuurhulpcentrum, Industrieweg Zuid 2051
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06

23 Rudy Oyen, Strabroekweg 32
3550 Heusden-Zolder
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

24

FRANCE

24 Groupement Ornithologique du Refuge Nord
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,
Route Départementale 134
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne
Tél. : 033 3 88 01 48 00

25 L. Larzillière, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

PAYS-BAS

26 Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD
Zundert, Pays-Bas. Tél. : 0031 76 597 41 65



Recueillir • Soigner • Relâcher

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER



PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la protection de la perdrix grise lancée en juillet rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de
9000 SIGNATURES**

Nous pouvons encore faire mieux ! Vous pouvez encore faire mieux !

SIGNEZ NOTRE PÉTITION



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site www.protectiondesoiseaux.be ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...